Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 24 décembre 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°794 ■

PROMOTION DE LA SOUS-TRAITANCE

Signature de conventions entre la NESDA et plusieurs organismes économiques

P 16

INVESTISSEMENT

Plus de 19.000 projets enregistrés à l'AAPI

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, depuis son entrée en activité en novembre 2022, plus de 19.000 projets déclarés, pour une valeur totale de 8.242 milliards de DA, soit l'équivalent de 61 milliards de dollars, a indiqué hier son Directeur général, M. Omar Rekkache. P 3

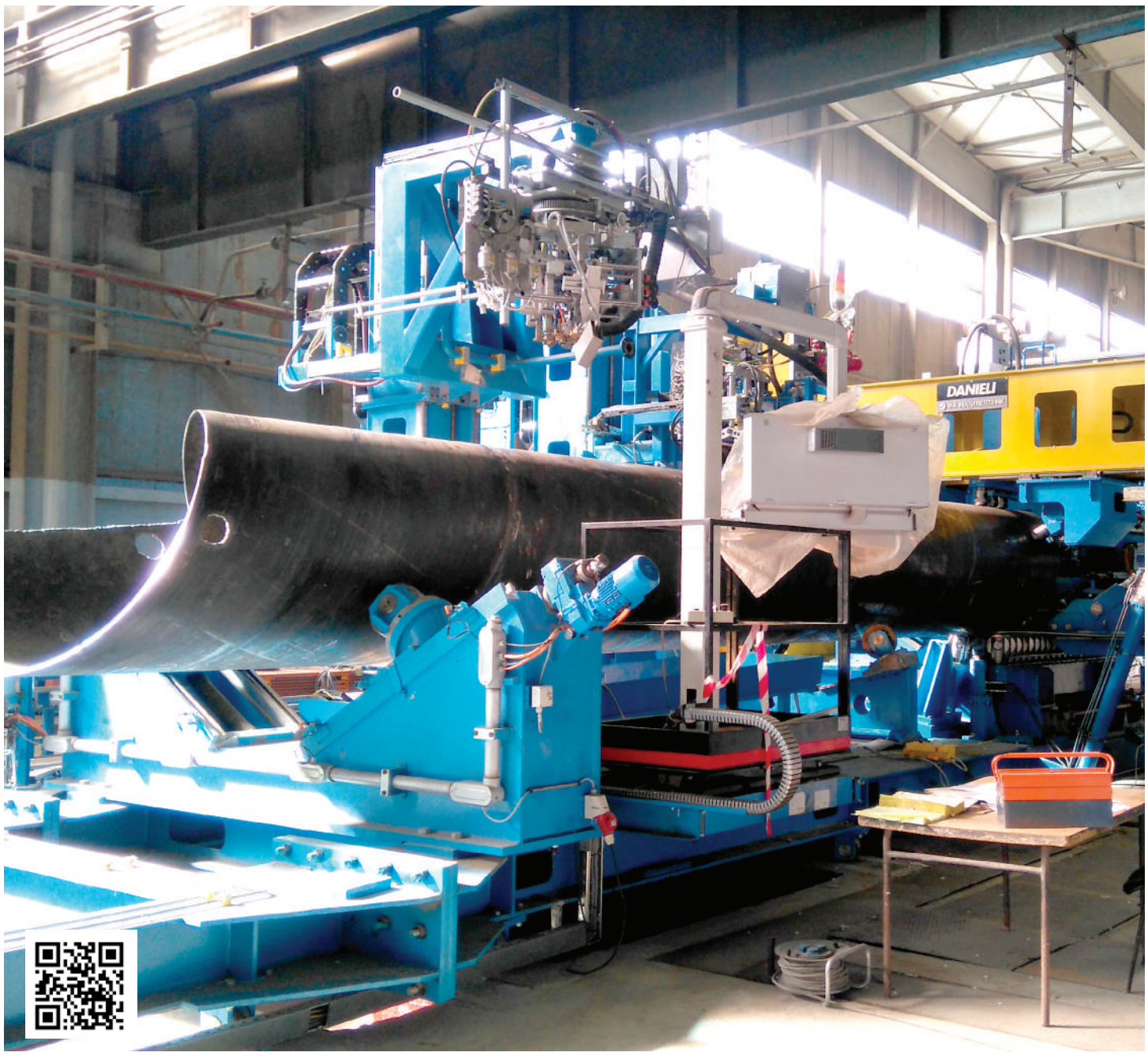

COMPTES COMMERCIAUX

La Banque d'Algérie fixe de nouvelles règles

Dans une note adressée aux banques le 22 décembre 2025, la Banque d'Algérie (BA) annonce un tournant majeur dans la gestion des comptes commerciaux. La note n° 02/DGIG/2025 précise clairement que les dépôts en espèces doivent désormais devenir l'exception, au profit des paiements scripturaux (virements, chèques, etc.).

P 2

POUDRE DE LAIT

La facture d'importation en baisse de 70 millions de dollars

La stratégie de valorisation du lait local commence à produire des résultats chiffrés significatifs pour les finances publiques. En moins d'une année, l'intégration progressive du lait cru dans le circuit du lait pasteurisé subventionné a permis de dégager un excédent estimé à trois milliards de dinars au profit du Trésor public, tout en réduisant sensiblement la dépendance de l'Algérie aux importations de poudre de lait. Une performance qui illustre la portée économique d'une réforme longtemps attendue dans la filière laitière.

P 5

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le domaine du numérique et l'enseignement spécialisé au menu

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relatif au domaine du numérique, ainsi qu'un projet de décret exécutif relatif aux établissements privés d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants atteints d'un handicap mental, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P 3

FINANCE ISLAMIQUE

La BNA lance une gamme de produits destinée aux algériens résidents à l'étranger P 2

PROGRAMME AADL 3

Localisation de 80.000 unités à travers 26 wilayas du pays P 3

PÉTROLE

Une légère hausse des réserves mondiales en 2025 P 16

UN NOUVEAU SERVICE PERMETTANT L'ACHAT ET LA VENTE D'ACTIONS À DISTANCE

La Banque Extérieure d'Algérie lance « la Bourse Digitale »

Par S R.

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de transformation numérique en annonçant le lancement, à partir de janvier 2026, de « la Bourse Digitale », une plateforme électronique dédiée à la négociation des valeurs mobilières. Ce nouveau service sera intégré à la plateforme de services bancaires électroniques de la banque, accessible à la fois via son site internet et l'application mobile MOBILE BEA.
Conçue comme une solution moderne et sécurisée, « la Bourse Digitale » permettra aux clients de la BEA d'émettre, à distance, des ordres d'achat et de vente d'actions et d'autres instruments financiers, sans avoir à se déplacer ni à recourir aux procédures manuelles classiques.
La plateforme offrira également la possibilité de suivre et de gérer les portefeuilles d'investissement de manière fluide et intuitive.
À travers cette initiative, la BEA réaffirme son engagement en faveur de l'innovation technologique et de la modernisation des services bancaires, tout en contribuant à la démocratisation de l'accès au marché financier.
L'objectif affiché est d'élargir la base des investisseurs et de renforcer l'inclusion financière, en mettant à la disposition du public une solution numérique à haute performance, conforme aux normes de qualité et de sécurité.
Outre les actions, la plateforme prendra en charge la négociation de plusieurs instruments financiers, notamment les obligations, consolidant ainsi le rôle de la BEA comme acteur clé de l'accompagnement du développement du marché financier national.
Le lancement de « la Bourse Digitale » s'inscrit dans le cadre de l'engagement continu de la Banque Extérieure d'Algérie à proposer des services numériques innovants, en adéquation avec les évolutions technologiques et les besoins croissants du marché, et à soutenir la dynamique de modernisation de la Bourse d'Alger.

COMPTES COMMERCIAUX

La Banque d'Algérie fixe de nouvelles règles

Dans une note adressée aux banques le 22 décembre 2025, la Banque d'Algérie (BA) annonce un tournant majeur dans la gestion des comptes commerciaux. La note n° 02/DGIG/2025 précise clairement que les dépôts en espèces doivent désormais devenir l'exception, au profit des paiements scripturaux (virements, chèques, etc.).

Par Selma R

En effet, trois points essentiels ressortent de cette instruction. Le premier point indique que l'alimentation des comptes commerciaux doit désormais se faire par moyens de paiement électroniques ou scripturaux, limitant ainsi l'usage du cash. Quant au deuxième point, il précise que le cash est réservé aux exceptions. En termes clairs, les versements d'espèces ne seront autorisés que dans des cas « exceptionnels et dûment justifiés », en raison des risques élevés associés à ces opérations.
Enfin, les banques doivent continuer à appliquer strictement les règles de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, tout en veillant à préserver l'inclusion financière des clients présentant un risque faible.
Selon la Banque d'Algérie, ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la réglementation en vigueur, notamment le règlement n° 24-03 du 24 juillet 2024, l'instruction n° 03-24 du 24 novembre 2024 sur le devoir de vigilance, ainsi que les lignes directrices de la Commission Bancaire, n° 02-2025. La note souligne également que les mesures de vigilance ne doivent pas constituer un obstacle aux opérations financières des clients à faible risque, tout en rappelant que le niveau de risque associé aux dépôts en espèces est élevé. Cette nouvelle directive pourrait transformer en profondeur le fonctionnement des banques commerciales, notamment en matière de recouvrement des impayés et de suivi des flux financiers. Certains observateurs estiment que cette évolution pourrait également renforcer la traçabilité des fonds et limiter les pratiques douteuses parfois associées aux dépôts en espèces.
Avec cette initiative, la Banque d'Algérie affiche sa volonté de moderniser le système bancaire, de réduire les risques liés aux liquidités et de promouvoir un écosystème financier plus transparent et sécurisé, en phase avec les standards internationaux.

FINANCE ISLAMIQUE

La BNA lance une gamme de produits et services destinée aux algériens résidents à l'étranger

Par R E.

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé une offre composée de comptes et de financements immobiliers islamiques sous les formules Mourabaha, Ijara et Istisna'a, destinée aux algériens résidents à l'étranger, a-t-elle annoncé mardi dans un communiqué.
Baptisée "Bladi DZ", cette offre qui vise à faciliter la gestion financière à distance et à encourager l'investissement en Algérie, regroupe "une gamme complète de comptes islamiques «chèque, épargne, investissement», des financements immobiliers islamiques sous les formules Mourabaha, Ijara et Istisna'a, ainsi que des services bancaires et digitaux modernes, incluant cartes CIB, e-banking, SMS banking et l'application Wimpay.
Elle permet notamment aux algériens non-résidents d'acquérir un bien immobilier en Algérie, constituant un investissement durable, un projet de retraite et un moyen de nature à aider à renforcer les liens familiaux et culturels avec le pays, note la même source.
Ainsi, l'ouverture d'un compte BNA islamique dans le cadre de la solution "Bladi DZ" offre plusieurs avantages, dont la simplification des transactions locales, la sécurisation des épargnes, la gestion des comptes à distance et en ligne, l'accès à des financement dédiés aux algériens non-résidents, le paiement et les achats en ligne ou sur place en toute sécurité, des notifications en temps réel sur les comptes et les transactions ainsi que la possibilité de recevoir et de transférer de l'argent instantanément.
Avec cette offre, la BNA réaffirme son engagement à accompagner la diaspora en lui proposant des solutions bancaires islamiques modernes et innovantes, contribuant ainsi au développement économique et au renforcement des liens avec les algériens de l'étranger, conclut le communiqué.

DERMO-COSMÉTIQUE

La marque Touché s'impose sur le marché national

Dans un marché longtemps dominé par des références internationales, Touché s'impose aujourd'hui comme l'une des success stories les plus emblématiques de la dermo-cosmétique algérienne. Marque 100 % algérienne du groupe ThinkerCare, Touché a su démocratiser l'accès à des soins de la peau et des cheveux de haute qualité, adaptés aux besoins des consommateurs algériens.
Forte de plusieurs millions d'unités vendues et de centaines de milliers d'utilisateurs conquis, Touché ne se limite pas à une réussite commerciale. Elle incarne une vision industrielle et humaine ambitieuse, portée par l'excellence, l'innovation et la responsabilité sociétale.
Touché emploie aujourd'hui plus de 300 collaborateurs répartis au sein de départements clés tels que la production, la logistique, le commercial, le marketing et l'administratif. La marque se distingue par une politique de recrutement inclusive, valorisant les compétences professionnelles et humaines avant les parcours académiques classiques.
Jeunes talents âgés de 20 à 35 ans, profils expérimentés jusqu'à 55 ans, femmes et hommes issus de divers horizons : Touché reflète la richesse et la diversité du capital humain algérien, avec notamment des expertises provenant de grands groupes internationaux. Au-delà de ses performances industrielles, Touché s'illustre par un engagement discret mais constant en faveur de causes sociétales, sportives, artistiques et humanitaires. Soutien à de jeunes sportifs, accompagnement d'acteurs du cinéma algérien, participation à des actions solidaires : la marque revendique une responsabilité citoyenne assumée, inscrite dans la durée.
Dotée d'unités de production et de logistique ultramodernes, Touché fait partie des rares marques algériennes de dermo-cosmétique à disposer de laboratoires agréés répondant à des standards internationaux d'excellence. Cette maîtrise technologique permet à la marque de garantir qualité, sécurité et innovation, tout en produisant localement. À travers son développement, Touché affirme une conviction forte : l'Algérie dispose du savoir-faire, des talents et des infrastructures nécessaires pour bâtir des marques compétitives, crédibles et durables, capables de rayonner bien au-delà de ses frontières.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

INVESTISSEMENT

Plus de 19.000 projets enregistrés à l'AAPI

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, depuis son entrée en activité en novembre 2022, plus de 19.000 projets déclarés, pour une valeur totale de 8.242 milliards de DA, soit l'équivalent de 61 milliards de dollars, a indiqué hier son Directeur général, M. Omar Rekkache.

Par Reda Hadi

S'exprimant lors d'une Journée d'information, organisée par l'Agence Algérie Presse Service (APS) et l'AAPI, sur le rôle des médias nationaux dans la promotion de l'investissement et le renforcement de l'attractivité de l'économie nationale, M. Rekkache a précisé que le nombre de projets enregistrés via les guichets uniques décentralisés et le guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, entre le 1er novembre 2022 (date de l'entrée en activité de l'Agence) et le 21 décembre 2025, s'élève à 19.045 projets déclarés, pour une valeur totale de 8.242 milliards de DA, lesquels devraient créer plus de 470.000 emplois.

Ce bilan, a-t-il dit, «témoigne de la confiance des opérateurs économiques nationaux et étrangers dans les profondes réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière d'investissement, et montre que l'Algérie est ouverte aux projets productifs dans divers secteurs, à travers toutes les wilayas, au service d'un développement régional équilibré et de la création d'emplois, auxquels le président de la République accorde une attention particulière».

Revenant sur les résultats enregistrés ces dernières années, le responsable de l'AAPI a tenu à rappeler que les avancées réalisées dans le domaine de l'investissement sont le fruit d'une volonté politique affirmée. « Ce qui a été accompli aujourd'hui n'est ni le résultat du hasard ni un succès conjoncturel, mais la traduction directe de réformes profondes qui ont fondamentalement transformé les règles de l'investissement en Algérie », a-t-il déclaré. Ces réformes, joute Rekkache, ont permis de mettre fin à des années de complexité et d'opacité, au profit d'un nouvel environnement basé sur la confiance, la transparence et l'égalité des chances.

Ces chiffres, selon lui, traduisent la dynamique croissante du climat de l'investissement et la confiance retrouvée des opérateurs économiques nationaux et étrangers. Ils confirment également que l'Algérie est devenue « un vaste chantier de projets productifs » touchant l'ensemble des secteurs et des wilayas, au service d'un développement régional équilibré et de la création d'emplois durables.

Sur le plan de la concrétisation des projets, le directeur général de l'AAPI a fait état de résultats jugés satisfaisants. Sur les 9 026 projets ayant déposé un état d'avancement conformément à la réglementation, 4 904 sont en cours de réalisation effective, soit 54 %, tandis que 1 237 projets, représentant 14 %, sont déjà entrés en phase d'exploitation. « L'Agence veille à accompagner chaque porteur de projet afin de transformer son initiative en réalité concrète, en coordination avec l'ensemble des parties concernées », a-t-il assuré.

En conclusion, Omar Rekkache a souligné que l'Algérie fait aujourd'hui face au défi du passage « d'une économie d'intentions à une économie de projets effectifs sur le terrain ». Il a réaffirmé que le pays dispose de réelles opportunités et d'une volonté politique claire, tout en insistant sur le rôle essentiel des médias dans la transformation de ces opportunités en croissance et en développement durables. Pour le DG de l'AAPI, le succès de toute politique d'investissement « ne dépend pas uniquement de la qualité des lois ou de la multiplicité des incitations, mais aussi du niveau de confiance, de la clarté de l'information et de la facilité d'y accéder». À ce titre, il a souligné que les médias ne sont plus de simples relais d'information, mais de véritables partenaires dans la construction d'un climat propice à l'investissement, insistant sur l'importance de l'image du pays auprès des investisseurs, laquelle se façonne largement à travers le discours médiatique. « Un média professionnel, responsable et proche du terrain est en mesure de mettre en valeur les opportunités réelles d'investissement, d'expliquer les procédures et de valoriser les réussites, sans occulter les défis, dans un esprit constructif et objectif », a-t-il affirmé, appelant au développement d'un journalisme économique spécialisé, à même d'accompagner les transformations en cours et de renforcer la transparence. Pour Omar Rekkache, cette journée d'information ne constitue pas une action ponctuelle, mais « une démarche concrète visant à instaurer un partenariat durable entre les institutions du système d'investissement et la famille médiatique », fondé sur l'échange d'informations, la formation et le travail conjoint au service de l'économie nationale.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le domaine du numérique et l'enseignement spécialisé au menu

Par R E.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relatif au domaine du numérique, ainsi qu'un projet de décret exécutif relatif aux établissements privés d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants atteints d'un handicap mental, indique un communiqué des services du Premier ministre. Le Gouvernement a entamé l'examen d'un avant-projet de loi fixant les règles générales relatives au domaine du numérique. Il s'agit d'une étape clé dans la création d'un écosystème numérique national efficace, sécurisé et cohérent, notamment à travers la mise en place d'un modèle de gouvernance moderne fondé sur la numérisation globale comme socle de la performance administrative en matière de gestion des affaires publiques. Ainsi, cet avant-projet de loi vise à établir un cadre juridique solide accompagnant la transformation numérique, garantissant sa durabilité et son efficacité, en permettant à notre pays de s'engager pleinement dans l'ère numérique.

Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions de création, d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement spécialisés pour enfants ayant des besoins spécifiques atteints d'un handicap mental.

Ce projet de texte vise à soutenir la création des établissements privés et d'améliorer leur organisation et leur fonctionnement, de prendre en charge les évolutions prévues par la loi n 25-01 du 20 février 2025, relative à la protection et à la promotion des personnes ayant des besoins spécifiques, pour une meilleure prise en charge, tout en contribuant au renforcement des efforts déployés par l'Etat pour la généralisation des structures d'accueil au profit des enfants atteints d'un handicap mental, à travers tout le territoire national.

MINES

Accord algéro-américain pour le renforcement de la coopération

Par R E.

Le directeur général du groupe Sonarem, Reda Belhadj, et Debra K. Martin, conseillère commerciale auprès du Service du commerce de l'ambassade des États-Unis en Algérie, ont convenu de renforcer la coopération et l'investissement dans le secteur minier, à l'occasion d'une rencontre tenue au siège du groupe.

L'accord, conclu lundi soir, porte notamment sur le soutien aux activités d'exploration et d'exploitation, la valorisation des ressources minières et le développement de projets reposant sur les technologies les plus récentes. Il prévoit également des projets d'infrastructures visant à améliorer la rentabilité et l'efficacité technique, ainsi que l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines de l'exploitation et de la transformation des ressources minières, de la recherche, de la formation, du renforcement des compétences et de l'organisation administrative. Lors de cette rencontre, Reda Belhadj a présenté la vision du groupe et les plans de développement du secteur minier en Algérie, en exposant les projets en cours, les opportunités d'investissement et de partenariat, ainsi que les orientations futures en matière de transfert de savoir-faire et de technologies modernes, conformément au nouveau Code minier. De son côté, Debra K. Martin a exposé les outils et les organismes d'appui destinés à faciliter la mise en relation entre les entreprises américaines et algériennes, tout en abordant les moyens de renforcer des partenariats et des projets d'investissement durables. Les deux parties ont, en outre, convenu d'organiser, à partir de janvier 2026, des rencontres par visioconférence afin de favoriser l'échange d'expertises entre les institutions algériennes et américaines intéressées par le marché minier, dans le but de consolider la coopération technique et technologique entre les deux pays.

PROGRAMME AADL 3

Localisation de 80.000 unités à travers 26 wilayas du pays

Par R E.

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a procédé à la localisation de 80.000 unités de logement, formule location-vente, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de l'Etat pour la réalisation du programme "AADL 3", indique, hier un communiqué de l'Agence.

"Grâce à ces efforts soutenus", l'AADL a réussi à "dépasser le seuil des promesses et des engagements faits", le nombre d'unités de logements localisés dans le cadre de la formule "AADL 3" ayant atteint 80.105 unités à ce jour, ce qui reflète "l'engagement des autorités publiques à accélérer la cadence de réalisation et à assurer la concrétisation des projets de logement dans les délais impartis", précise la même source. L'Agence a rappelé, à ce propos, la visite du président de la République dans la wilaya de Constantine, le 20 novembre 2025, où il avait donné le coup d'envoi de l'opération de localisation du programme "AADL 3" à travers les différentes wilayas du pays avec un quota de 46.000 unités de logement, dont 8050 unités de logement au pôle urbain Sissaoui, une première phase qui "reflète la capacité opérationnelle du programme". La cadence de réalisation a connu une "accélération notable grâce aux orientations du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire et au suivi permanent assuré par les cadres de l'Agence. L'opération de localisation a ainsi été élargie à d'autres wilayas, ce qui a permis de porter le nombre de logements localisés à des niveaux dépassant les prévisions initiales", ajoute la même source.

Le communiqué rappelle, dans ce cadre, que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, avait procédé, le 15 décembre 2025, à la pose de la première pierre pour la réalisation de 20.000 unités "AADL 3" au pôle urbain "Sidi Hallou" dans la wilaya de Boumerdes, un projet considéré comme l'un des plus grands pôles d'habitation programmés dan le cadre de cette formule. La loi de finances 2025 a prévu un programme de 200.000 unités de logement, tandis que la loi de finances 2026 prévoit la réalisation de 300.000 unités supplémentaires, soit la mobilisation d'affectations financières globales permettant la réalisation d'un demi-million de logements pour l'année prochaine.

LG MICRO RGB EVO

Le téléviseur LCD le plus avancé de LG propulsé par la précision du processor AI d'Oled

La technologie Micro RGB evo, primée à de nombreuses reprises, établit une nouvelle norme en matière de couverture triple couleur avec une certification Intertek couvrant 100 % des espaces colorimétriques BT.2020, DCI-P3 et Adobe RGB. LG Electronics (LG) dévoilera son tout premier téléviseur phare RGB au CES 2026 : le LG Micro RGB evo, lauréat des CES 2026 Innovation Awards1. Utilisant la technologie Micro RGB et les plus petits LED RGB individuels de LG TV, cet écran représente une avancée majeure par rapport au MiniLED. Le LG Micro RGB evo constitue une évolution significative de la technologie Micro RGB : il utilise la précision de l'OLED pour contrôler chacun des rétroéclairages LED RGB, apportant 13 ans d'expertise technique OLED de LG à la catégorie RGB. Le moteur de cette performance est le processeur α (Alpha) 11 AI Gen 3, récemment amélioré et basé sur le Dual AI Engine, qui intègre le Dual Super Upscaling pour traiter simultanément deux types d'upscaling AI. Cette technologie améliore la netteté tout en offrant des images naturelles et équilibrées, offrant un niveau de clarté et d'immersion inégalé. Cette puissance de traitement exceptionnelle permet le RGB Primary Color Ultra, une innovation qui restitue un spectre complet de couleurs. Grâce à cette technologie, le LG Micro RGB evo atteint une gamme exceptionnelle, certifiée par Intertek pour une couverture de 100 % des gammes de couleurs BT.2020, DCI-P3 et Adobe RGB, la plus haute reproduction possible des couleurs. Cela garantit une précision optimale pour tout, de la retouche numérique et du cinéma HDR aux technologies d'affichage de nouvelle génération. Complétant cette perfection colorimétrique, le Micro Dimming Ultra orchestre plus d'un millier de zones de gradation avec une précision exceptionnelle. Il atteint des performances de contraste élevées parmi les TV LCD, en contrôlant la luminosité et les couleurs de manière pointue pour révéler les moindres détails dans les scènes sombres comme lumineuses.

EVALUATION DES RISQUES DE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le rôle des commissaires aux comptes souligné

Les participants aux travaux de la 10e édition des Assises nationales des commissaires aux comptes, ayant débuté lundi à Alger, ont mis en lumière le rôle déterminant des commissaires aux comptes dans l'évaluation des risques de blanchiment d'argent. Lors de ces assises organisées par la Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC), les intervenants ont souligné que cette profession ne se limite pas seulement au contrôle comptable mais implique également l'évaluation des risques du blanchiment d'argent, qui est passée d'une approche répressive à un système global de gouvernance.
Dans ce cadre, le président de la CNCC, Mohamed Yahiaoui, a affirmé que l'Algérie dispose des capacités nécessaires pour sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), et ce "dans les plus brefs délais", en s'appuyant sur la formation continue, la lecture unifiée des textes législatifs, les recommandations de la GAFI ainsi que l'unification des méthodes de contrôle proactives.
De son côté, le Directeur général (DG) de l'Ecole Supérieure de la Magistrature (ESM), Abdelkrim Djadi, a expliqué que le rôle du commissaire aux comptes est en pleine expansion, puisqu'il ne se limite pas à la certification des états financiers et à la vérification de la conformité des opérations aux normes comptables, mais qu'il est désormais tenu d'évaluer les risques de blanchiment d'argent, d'analyser les opérations économiques et de détecter les transactions inhabituelles ou économiquement non justifiées. Le DG de l'ESM a également mis en avant les défis auxquels font face les professionnels du secteur, notamment ceux liés à la complexité des opérations financières, à l'utilisation des structures transfrontalières et à la nécessité de distinguer entre le secret professionnel et l'obligation de déclaration, appelant à la numérisation des canaux de déclaration et au renforcement de la coopération entre l'ensemble des parties concernées.
Pour sa part, Mme Maya Sahli-Fadel, professeure de droit à l'Université d'Alger, a mis en avant l'existence d'un arsenal juridique permettant à l'Algérie de sortir de la liste grise de la GAFI, à condition d'intensifier les efforts et de coordonner les actions et les visions entre les différents acteurs. Les assises nationales ont également été marquées par la présentation du "Livre blanc", élaboré par la Chambre, visant à contribuer à la sortie de l'Algérie de la liste grise.

SONELGAZ

D'importantes facilitations en faveur des défaillants dans le règlement de leurs factures

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a donné des instructions au groupe Sonelgaz portant d'importantes facilitations en faveur des défaillants dans le règlement de leurs factures, notamment la non-coupure de l'électricité et du gaz pour les abonnés n'ayant qu'une seule facture impayée.
Dans une déclaration lundi à l'APS, le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Khalil Hedna, a précisé que "le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a instruit le groupe Sonelgaz de ne pas procéder à la coupure de l'électricité et du gaz pour les abonnés réguliers dans leurs paiements et n'ayant qu'une seule facture impayée".
Le ministre a également insisté sur la nécessité, pour les services de Sonelgaz au niveau national, de "ne pas procéder à des coupures le jeudi", afin d'éviter de pénaliser les abonnés durant le week-end et de leur permettre de s'acquitter de leurs factures dans les plus brefs délais".
Par ailleurs, M. Adjal a instruit Sonelgaz de suspendre toute coupure d'électricité et de gaz des citoyens n'ayant pas réglé leurs factures, et ce durant toute la période de participation de l'équipe nationale à la 35e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football.
Cette décision reflète "la détermination constante du ministère, à travers le groupe Sonelgaz, à soutenir les participations sportives algériennes, tant au niveau national qu'international", a souligné M. Hedna, ajoutant qu'elle vise à "garantir le droit du citoyen algérien à suivre cet important événement sportif et à supporter l'équipe nationale".

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 22 ديسمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 22 Décembre 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعارالتجزئة[1] دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	70	79	60	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	139	157	121	الطماطم	
	Oignon sec	60	67	53	البصل الجاف	
	Ail sec	753	826	680	الثوم الجاف	
	Carotte	83	94	71	الجزر	
	Navet	102	114	90	اللفت	
	Choux fleur	95	107	84	قرنبيط	
	Choux	88	100	76	الكرنب	
	Courgette	165	180	150	الكوسة	
	Haricot vert	295	322	267	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	140	154	126	الخس	
Fruits frais	Clémentine	183	222	143	كليمونتين	فواكه طازجة
	Orange	164	200	128	البرتقال	
	Citron	153	174	131	الليمون	
	Pomme locale	379	460	299	التفاح المحلي	
	Datte	503	641	365	التمر	
	Banane	482	501	463	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1897	2053	1741	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	340	353	327	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	23	19	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	100	89	حليب البقر (لتر)	

HYDRAULIQUE

Le barrage d'Oued Lazreg réceptionné "au cours du premier semestre de 2026"

Le barrage d'Oued Lazreg, en réalisation dans la commune de Bouhmama (Khenchela), sera réceptionné "au cours du premier semestre de l'année 2026", a déclaré, mardi, le directeur des ressources en eau, Rachid Benaâchi.
Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que le taux d'avancement des travaux, confiés à l'entreprise publique Cosider Travaux Publics, a atteint les 75 %.
M. Benaâchi a ajouté que le bassin de cet ouvrage sera rempli, dans les prochains jours, à la faveur de la saison des pluies, tandis que des préparatifs sont en cours en vue de tester les générateurs électriques et d'expérimenter le fonctionnement du barrage avant sa remise à l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).
Cet ouvrage hydraulique d'une capacité de 2,45 millions de m3, permettra, dès son entrée en exploitation, d'irriguer quelque 800 hectares de terres agricoles et de développer les surfaces cultivées dans la daïra de Bouhmama, connue pour sa production de pommes, selon la même source.
Le directeur des ressources en eau a rappelé que ce projet, fruit d'un investissement public de 4 milliards de dinars, s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	319,00	NC	0,00	-4,73	-24,10	5,63	10,97	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,87	9,00	5,56	35700	49 980 000,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	2501,00	0,00	0,01	2,74	6,65	6,40	950	2 375 950,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,02	1,64	10,97	5,43	9643	22 178 900,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	-0,09	-8,66	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	420,00	0,00	1,11	4,55	3,97	5,00	10	4 200,00

POUDRE DE LAIT

La facture d'importation en baisse de 70 millions de dollars

La stratégie de valorisation du lait local commence à produire des résultats chiffrés significatifs pour les finances publiques. En moins d'une année, l'intégration progressive du lait cru dans le circuit du lait pasteurisé subventionné a permis de dégager un excédent estimé à trois milliards de dinars au profit du Trésor public, tout en réduisant sensiblement la dépendance de l'Algérie aux importations de poudre de lait. Une performance qui illustre la portée économique d'une réforme longtemps attendue dans la filière laitière.

Par Adem A

Entrée en vigueur le 21 mai 2024, cette orientation stratégique a marqué un tournant dans la gestion du lait subventionné. En misant sur la collecte du lait cru local, le Groupe industriel public des productions laitières (Giplait) est parvenu à économiser près de 20 000 tonnes de poudre de lait importée en quelques mois seulement. Cette substitution s'est traduite par une baisse directe de la facture d'importation estimée à environ 70 millions de dollars. « Chaque tonne de poudre économisée représente une charge en moins pour l'État et une valeur ajoutée créée localement », a souligné la présidente-directrice générale de Giplait, Samah Lahlouh, rappelant que le lait est un produit de large consommation et fortement soutenu par les pouvoirs publics. L'impact budgétaire de cette politique dépasse le simple allègement de la facture extérieure. Selon les données communiquées par le groupe, les économies réalisées ont permis de générer un excédent de l'ordre de trois milliards de dinars pour le Trésor public sur la période allant de mai 2024 à aujourd'hui. Un résultat appelé à s'amplifier à mesure que les volumes de lait frais collectés augmentent. « Les chiffres sont appelés à progresser, car la collecte du lait local est en nette amélioration et la dynamique enclenchée est durable », a affirmé Samah Lahlouh.
Cette performance repose sur un appareil industriel de grande envergure. Giplait s'appuie sur un réseau de seize laiteries et deux filiales, réparties sur quinze wilayas et couvrant l'ensemble du territoire national. Les capacités de transformation du groupe sont estimées à près d'un million de litres par jour, tandis que la production quotidienne de lait pasteurisé atteint environ quatre millions de litres.

Giplait couvre 52% des besoins nationaux

À elle seule, cette production permet au groupe public de couvrir près de 52 % des besoins nationaux en lait pasteurisé, contribuant largement à la stabilité observée sur le marché ces derniers mois.
Contrairement aux années précédentes, marquées par des tensions récurrentes et des perturbations dans la distribution, le marché du lait connaît aujourd'hui une phase de stabilité. Cette situation est le fruit d'une augmentation des volumes subventionnés, mais aussi d'une meilleure anticipation de la demande, notamment durant les périodes de forte consommation. « Nos unités ne fonctionnent pas encore à pleine capacité. Nous disposons de marges importantes pour augmenter la production chaque fois que la demande nationale l'exige », a précisé la P-DG de Giplait, évoquant notamment le mois de Ramadhan, durant lequel la consommation de lait et de produits laitiers peut pratiquement doubler.
Au-delà des chiffres macroéconomiques, la montée en puissance du lait local a eu un effet d'entraînement sur l'ensemble de la filière. L'augmentation des quantités collectées a encouragé les éleveurs à investir davantage, en élargissant leurs cheptels et en améliorant leurs capacités de production. Giplait a fait de l'accompagnement des éleveurs un axe central de sa stratégie, en garantissant la collecte de toutes les quantités produites dès lors que les normes de qualité sont respectées. « L'éleveur est un partenaire stratégique.
En lui assurant un débouché stable, nous consolidons toute la chaîne de valeur », a insisté Samah Lahlouh. La logique de substitution s'étend également aux produits transformés. Dans la filière fromagère, qui compte aujourd'hui plus de 200 références au sein du groupe, Giplait a engagé le remplacement progressif de certaines matières premières importées par des intrants locaux, notamment à travers la production de fromages pressés à base de lait frais national. Cette démarche contribue non seulement à réduire les importations, mais aussi à renforcer l'intégration industrielle et la création de valeur sur le territoire national.
Parallèlement, le groupe mise sur la modernisation de la gestion et de la distribution. La digitalisation, déjà engagée à travers les plateformes du ministère du Commerce, sera renforcée à partir de janvier 2026 par le lancement d'un système numérique interne à Giplait.
Cette plateforme permettra de suivre l'ensemble de la chaîne, de la collecte du lait cru jusqu'à la distribution du produit fini, avec des données précises sur les volumes, les distributeurs et les points de vente. Un outil supplémentaire pour lutter contre la spéculation et garantir que le lait subventionné par l'État parvienne effectivement aux ménages, sa destination exclusive.

Vers l'exportation du lait UHT

Par ailleurs, le Groupe Giplait se prépare à franchir une nouvelle étape stratégique avec le lancement prochain de sa production de lait UHT en boîte carton, prévue pour janvier 2026.
Cette initiative vise à répondre non seulement à la demande nationale, mais également à ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation, en particulier vers les marchés africains.
Selon Samah Lahlouh, « le lait UHT à longue conservation nous permettra de valoriser davantage notre production locale et de conquérir de nouveaux marchés internationaux, tout en garantissant un produit de qualité répondant aux normes sanitaires les plus strictes ». La production prévue sera soutenue par les capacités industrielles existantes du groupe, qui s'appuie sur seize laiteries et un réseau couvrant quinze wilayas. Avec cette diversification, Giplait ambitionne de renforcer sa présence à l'export et de transformer le lait local en un véritable atout économique pour l'Algérie.

16 NOUVEAUX SILOS SERONT LIVRÉS AVANT LA MI-2026

Le stockage des céréales renforcé

Par M. A.

Face à la volatilité persistante des marchés céréaliers mondiaux et à la récurrence des aléas climatiques, l'Algérie poursuit le déploiement d'une stratégie axée sur le renforcement des capacités de stockage et une gestion plus anticipée des importations. Porté par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), le programme de réalisation de seize silos de stockage, dont la livraison est attendue avant la fin du premier semestre 2026, s'inscrit dans une logique de sécurisation durable de l'approvisionnement national.
En consolidant ses infrastructures de stockage et en affinant sa politique d'importation, le pays cherche ainsi à renforcer un pilier essentiel de sa souveraineté alimentaire. Cette démarche repose sur l'anticipation, la planification et la résilience, plutôt que sur la gestion dans l'urgence. L'objectif affiché est de doter l'Algérie d'une capacité de stockage équivalente à neuf mois de consommation nationale, une orientation que Brahim Mouhouche, professeur en sécurité alimentaire et hydrique, qualifie de stratégique. « Le stockage permet de transformer une dépendance subie en dépendance maîtrisée. Un pays qui stocke peut acheter au bon moment, lorsque les prix internationaux sont favorables, et éviter les achats dans l'urgence », a-t-il expliqué à la Chaîne III de la radio nationale. Dans un contexte où l'Algérie continue de renforcer ses réserves, cette capacité constitue un levier majeur pour faire face aux fluctuations des marchés mondiaux.
Le programme repose sur une organisation combinant de grands silos centraux et des silos de proximité, destinés à rapprocher les capacités de stockage des zones de production. Cette configuration vise à limiter les pertes post-récolte et à améliorer la collecte des céréales auprès des agriculteurs. « Les silos de proximité sont déterminants pour stabiliser la filière. Ils facilitent la commercialisation locale et soutiennent la production nationale, tout en s'intégrant dans une vision globale de sécurité alimentaire », a souligné Brahim Mouhouche.
Parallèlement à cet effort structurel, l'Algérie continue de recourir aux importations afin de combler ses déficits, notamment en blé tendre, une céréale pour laquelle la dépendance demeure élevée. Le blé dur, largement consommé et soutenu par l'État en raison de son rôle central dans la production de la semoule et des pâtes alimentaires, fait également l'objet d'ajustements réguliers. Dans ce cadre, l'OAIC a récemment lancé un appel d'offres pour l'importation de 50 000 tonnes de blé dur, selon des informations rapportées par l'agence Reuters. Les livraisons sont prévues entre février et mars 2026, en plusieurs phases, illustrant une gestion progressive et planifiée des approvisionnements. Il s'agit du deuxième appel d'offres lancé en moins de trois mois, après celui du 14 octobre dernier, traduisant la nécessité d'adapter les importations aux contraintes de la campagne agricole. « Même lorsque la production nationale progresse, les conditions climatiques peuvent réduire les rendements. Le stockage et l'importation restent alors complémentaires », a estimé le professeur Mouhouche, rappelant que la sécurité alimentaire repose sur l'anticipation plutôt que sur l'improvisation.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 3

Ouverture de la 1ère édition du Hackathon national de l'innovation dans les industries pharmaceutiques

Par R E.

La 1ère édition du Hackathon national de l'innovation dans les industries pharmaceutiques et la valorisation des huiles naturelles s'est ouverte, mardi, à l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3), avec la présentation de 80 projets innovants.
Organisé par l'Incubateur Numérique du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en collaboration avec l'Université de Constantine 3, cet événement scientifique réunit 35 établissements universitaires sous le slogan "Soyez acteurs de l'avenir des industries pharmaceutiques en Algérie".
Le choix de la wilaya de Constantine pour abriter cette manifestation scientifique s'explique par sa position en tant que pôle pharmaceutique au niveau national, a expliqué à ce propos, le directeur de l'Incubateur numérique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Redha Zaouche, précisant qu'une commission spécialisée sera chargée de l'évaluation des projets innovants en lice, pour couronner, à l'issue du Hackathon, dix (10) projets par des prix.
De son côté, le recteur de l'Université Constantine 3, le Pr Chaâbane Beïtiche, a souligné lors de l'ouverture de cette manifestation qu'elle "constitue un espace scientifique et interactif réunissant les compétences universitaires, les porteurs de projets et les acteurs économiques, dans l'objectif de transformer la recherche scientifique et les idées innovantes en projets concrets et réalisables".
Le même responsable a indiqué que, outre les ateliers de formation et les sessions de dialogue et d'accompagnement prévues, les projets lauréats seront domiciliés au Technopole de Constantine, en vue de leur incubation et de leur accompagnement technique et économique, permettant ainsi de créer les conditions favorables à leur concrétisation sous forme de start-up capables de s'intégrer au tissu économique et de générer une valeur ajoutée.

TIZI-OUZOU

115 projets dans le secteur des travaux publics livrés en 2025

Cent-quinze (115) projets routiers et de travaux publics ont été livrés durant l'année 2025 à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué la direction locale des travaux publics (DTP).
Il s'agit notamment du revêtement de 32,2 km de routes nationales (RN), 35,55 km de chemins de wilaya (CW) et de 112,62 km de chemins communaux (CC), l'entretien de 11 ouvrages d'art, 36 projets de confortement et de drainage des eaux de pluie, la réalisation de 604 km de signalisation horizontale et de 6 km de rails métalliques.
Les responsables du secteur soulignent que ces projets ont permis « une de la circulation routière sur les axes concernés et une meilleure sécurité aux usagers lors de leurs déplacements ».
Un document de la DTP souligne, en outre, que 76 autres projets sont également prévus à la livraison avant la fin de cette même année qui a vu le lancement de 62 projets, dont le revêtement de routes sur un linéaire de 256,96 km (15 km de RN, 28,55 km de CW et 213,41 km de CC), l'entretien de 7 ouvrages d'art, la réalisation de 604 km de signalisation horizontale et 10 km de glissières métalliques.
Des études concernant plusieurs projets routiers importants, dont celui de la voie express Ain El Hammam-Draa El-Mizan sur 60 km, l'évitement de la ville d'Azeffoun sur 12 km et l'aménagement en 2x2 voies de la RN 12 d'Azazga aux limites de la wilaya de Béjaia sont, également, achevées et seront inscrites pour la réalisation.
La wilaya de Tizi-Ouzou compte un réseau routier de 4,809 km linéaires, d'une densité de 1 652 km/km2 qui épouse la topographie des régions traversées et qui dispose de 360 ouvrages d'art. Il est composé de 621 km de RN, 640 km de CW et de 3 548 km de chemins communaux. La façade maritime longue de 66,65 km est dotée de deux ports fonctionnels, Azeffoun et Tigzirt.

EL-BAYADH

Le Centre universitaire Nour El-Bachir signe deux accords de coopération avec les Universités de Blida 2 et de Sidi Bel-Abbès

Le Centre universitaire Nour El-Bachir d'El Bayadh a conclu, récemment, deux conventions de coopération et d'échanges scientifiques avec l'Université de Blida 2 Lounici-Ali et l'Université Djilali-Liabes de Sidi Bel-Abbes, at-on informé auprès des responsables de cet établissement universitaire.

Le directeur adjoint chargé de la Post-graduation, de la Recherche scientifique et des Relations extérieures, le professeur Yacine Guettaf, a précisé à l'APS que ces deux conventions s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération scientifique et académique entre les établissements universitaires.
Il a expliqué que le renforcement de cette coopération se fera à travers l'échange d'enseignants et de chercheurs, le partage des expertises et des compétences scientifiques, le soutien aux initiatives et activités scientifiques et académiques communes, ainsi que l'ouverture sur les différents établissements universitaires à travers le pays, contribuant ainsi au développement de la recherche scientifique et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation universitaire.
Dans le même contexte, la signature de deux accords similaires est attendue prochainement, selon la même source qui a précisé que ces accords sont en cours de préparation et lieront le Centre universitaire Nour El-Bachir à l'Université Mohamed-Khider de Biskra et à l'Université Mohamed-Tahri de Bechar, dans le cadre des efforts visant à élever la qualité de l'enseignement et de la formation universitaire.
Le Centre universitaire Nour El-Bachir avait déjà conclu 25 conventions dans les domaines de l'échange de doctorants, des laboratoires de recherche, du co-encadrement, ainsi que l'organisation de colloques scientifiques, en plus de plus de dix autres accords dans les domaines de la coopération scientifique et académique, de l'entrepreneuriat, et du soutien aux startups et aux projets innovants, a-t-on rappelé de même source.
Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des partenariats au niveau local, le Centre universitaire a récemment conclu un accord-cadre avec la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), venant s'ajouter à plusieurs accords de coopération locale avec divers partenaires et secteurs.
Deux accords de coopération ont également été signés avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), permettant l'ouverture de deux espaces au sein du Centre universitaire pour l'accompagnement des étudiants porteurs de projets.
Le Centre universitaire Nour El-Bachir accueille environ 11.000 étudiants en licence et en master, encadrés par plus de 300 enseignants permanents, répartis sur 86 spécialités dans les deux cycles, à travers sept instituts.

UNIVERSITÉ DE JIJEL

Convention de formation en anglais des cadres du port de Djen Djen

L'Université Mohamed-Seddik-Benyahia de Jijel a conclu une convention de formation en anglais des cadres de l'entreprise portuaire de Djen Djen de la même wilaya en vue de développer leurs compétences communicationnelles, à-on appris lundi auprès du vice-recteur de cette université, chargé du développement et de la prospection.
Dans une déclaration à l'APS, M. Nasreddine Boudjerda a précisé que dans le cadre de ses missions pédagogiques dont la formation à la carte pour les entreprises économiques, l'université de Jijel a passé une convention de formation en anglais des cadres de l'entreprise portuaire de Djen Djen afin de développer leurs compétences communicationnelles en cette langue.
Cette convention, at-il ajouté, porte sur "l'accompagnement de l'université du port de Djen Djen en assurant la formation en anglais des cadres de son entreprise au niveau du centre d'enseignement intensif des langues pour améliorer leur niveau en cette langue à large usage, notamment avec le développement de ce port et son ouverture sur l'extérieur".
De son côté, M. Walid Boukous, PDG du port de Djen Djen, a indiqué "s'attendre à ce que cette convention permette aux cadres du port d'acquérir des compétences supplémentaires dans la maîtrise de cette langue pour une communication aisée des différentes transactions avec les étrangers".
Le port de Djen Djen a organisé jeudi passé une journée d'étude en coordination avec les services de la wilaya sur les perspectives de développement du port et des défis économiques qu'il est appelé à affronter à l'avenir"

EL-MENIAA

Divers projets touristiques pour renforcer les capacités d'accueil

De nombreux projets d'investissement visant à renforcer les capacités d'accueil et à promouvoir la destination touristique ont été approuvés dans la wilaya d'El-Meniaa, at-on appris lundi de la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA).
Il s'agit, entre autres, d'une vingtaine de projets touristiques avalisés, portant sur la réalisation de nouvelles résidences hôtelières, dont les travaux de réalisation d'un hôtel à l'entrée Nord de la ville d'El-Meniaa sont achevés, tandis qu'une structure similaire est réalisée à 50%, a précisé le directeur du secteur, Smaïl Labsir.
Les procédures de régularisation de la situation de trois autres projets hôteliers en difficultés en raison de problèmes liés à leurs promoteurs, sont en cours, a ajouté le même responsable.
Par ailleurs, pas moins de 13 porteurs de projets touristiques ont d'ores et déjà obtenu l'accord du ministère de tutelle, à-il poursuivi.
La wilaya d'El-Meniaa, qui compte actuellement neuf établissements d'hébergement et une dizaine d'agences de voyages, recèle d'importants atouts touristiques qui figurent sur la plateforme numérique nationale dédiée aux circuits touristiques thématiques, notamment le vieux ksar, le musée public national, le lac de Hassi El-Gara et les dunes de sables, très fréquentées par les touristes passionnés d'aventure.
Elle constitue également un point de passage dépendant du Sud au Grand Sud du pays, via la route transsaharienne, ce qui consolide sa position en tant que pôle touristique prometteur d'excellence.

BLIDA

Entame de la délivrance des autorisations de collecte des déchets recyclables

La direction de l'environnement de la wilaya de Blida a entamé la délivrance d'autorisations de collecte de déchets recyclables au profit des opérateurs dans ce domaine, qui suscitent un intérêt croissant chez les jeunes de la région, à-on informé, lundi, auprès de cette structure.
Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'application du décret exécutif N24-61, publié en janvier 2024, fixant les produits recyclables ainsi que les modalités d'exonération fiscale au profit des personnes exerçant des activités de collecte de déchets, a indiqué le directeur du secteur, Wahid Tchachi.
Il a fait partie de la délivrance, à ce titre, de six (6) autorisations aux jeunes porteurs de projets ayant déposé leurs dossiers auprès de la direction, tandis que d'autres demandes sont en cours d'étude. Cette opération permettra de mieux organiser, de contrôler et de valoriser le marché du recyclage.
Selon le responsable, la détention de cette autorisation est désormais obligatoire pour la collecte des déchets recyclables tels que le plastique, le papier et le carton. A ce titre, des campagnes de sensibilisation ont été lancées afin d'inciter les concernés à régulariser leur situation dans les plus brefs délais.
Les collecteurs sont également informés du contenu du décret, notamment des types de déchets autorisés à la collecte ainsi que des avantages fiscaux accordés par l'État pour les aider à créer leurs entreprises propres.
M. Tchachi a souligné que la wilaya de Blida figure parmi les plus avancées, à l'échelle nationale, dans le domaine du recyclage, notamment du carton, du plastique, de l'aluminium, du cuivre et des déchets organiques, avec 156 entreprises spécialisées dans la transformation de ces déchets en matières utilisables ou en matières premières.

La nouvelle stratégie de l'Oncle Sam : sa doctrine, notre problème

Le groupe de réflexions Mars décrypte la nouvelle stratégie nationale de sécurité américaine (NSS) rendue publique le 5 mars. L'Europe doit choisir entre trois solutions : une vassalisation acceptée avec enthousiasme au sein de l'OTAN, la fuite en avant dans une hypothétique « Union européenne de défense », et la voie étroite de la liberté.

1ère partie

Par le groupe Mars (*)

La stratégie nationale de sécurité (NSS) des Etats-Unis 2025 a été rendue publique le 5 décembre dernier. Il s'agit d'une sorte de Livre blanc pour la défense et la sécurité, renouvelé à chaque changement d'administration pour tenir compte des orientations données par le nouveau Président élu un an auparavant. La nouvelle NSS revêt une telle importance qu'il convient de s'y arrêter quelques instants et de se poser plusieurs questions. Faut-il la prendre au sérieux ? Que dit-elle ? Que doit-on en retenir ? Quelles sont les conséquences à prévoir ? Comment s'y adapter ?

Faut-il la prendre au sérieux ?

Ce qui est d'emblée remarquable dans ce court document, c'est sa facilité de lecture : ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire viennent aisément, même en anglais, langue dont la concision favorise pourtant l'ambiguïté. Là, pas de querelle d'interprétation. Le style trumpien est tout entier dans ce long tweet de 33 pages, à la gloire de son auteur. Mais ce serait une erreur d'en faire un simple outil de propagande en vue des élections de mi-mandat. Sa portée va bien au-delà.
C'est un texte majeur qui fixe un cap pour les trois ans à venir, et sans doute pour l'après-Trump. La NSS 2025 se veut en rupture avec la stratégie américaine suivie depuis 80 ans. L'analyse historique et géopolitique, qui cherche à crédibiliser les obsessions idéologiques MAGA, débouche sur de véritables orientations stratégiques qu'il sera difficile de modifier radicalement pour ses successeurs.
A ce titre, au-delà du discours populiste et de la forme inhabituellement accessible à tout un chacun, le fond de la pensée stratégique sous-jacente doit être pris au sérieux.

Que dit-elle ? Que doit-on en retenir ?

Notre propos n'est pas de résumer le texte (une IA le fera mieux et plus vite) mais d'en extraire l'idée maîtresse. C'est assez clair : considérant que la stratégie de domination mondiale des Etats-Unis conduite depuis 80 ans a non seulement échoué, mais s'est surtout exercée au détriment des intérêts américains, la NSS 2025 amorce une inflexion majeure, à défaut d'un véritable virage à 180 degrés.
La stratégie américaine a désormais pour seule priorité la défense des intérêts américains, notamment des travailleurs (par opposition aux élites), et ce, tous azimuts, c'est-à-dire dans tous les champs où ces intérêts peuvent être menacés : la défense nationale et l'économie, mais aussi la culture et le « soft power » en général. Il en résulte une vision stratégique intentionnellement partielle, qui se focalise sur certains points et en néglige d'autres, car « la stratégie suppose de trier et de prioriser », au détriment d'une approche exhaustive et inclusive.
La NSS 2025 établit en conséquence une courte liste des priorités stratégiques, limitée à cinq rubriques. La priorité des priorités (P1 dirait-on dans le jargon des états-majors), c'est la domination de « l'hémisphère occidental », autrement des Amériques. Cette réactualisation du slogan « l'Amérique aux Américains » est conceptualisée sous le terme pompeux de « protocole Trump à la doctrine Monroe ». Il faut comprendre que l'administration Trump ne tolèrera aucune intrusion dans « l'arrière-cour des Etats-Unis ». Les « compétiteurs stratégiques » sont prévenus. La concomitance avec la politique de la canonnière au Venezuela n'est pas fortuite : ce n'est pas un test, c'est l'application méthodique de la stratégie. Les jours du régime Maduro sont comptés.
En contrepartie, en toute logique, les autres régions du monde sont considérées de manière très différente. La 2e sur la liste est l'Indopacifique, en réalité l'Asie puisque la rive orientale de la vaste zone appartient à la région précédente et que ses marges occidentales sont considérées comme des priorités moindres ; quant à l'Océanie, absente de la NSS, elle appartient sans doute, dans la doctrine monroe-trumpienne, à « l'hémisphère occidental ». Il faut reconnaître que la vision de la NSS sur l'Asie est bien moins claire que sur les Amériques. On en déduit que les Etats-Unis semblent disposés à y reconnaître la prééminence de la Chine continentale pourvu que celle-ci respecte le statu quo sur Taïwan et la liberté de circulation en mer de Chine.
A cette fin, la NSS 2025 déclare vouloir renforcer la stratégie de dissuasion américaine qui s'appuie sur les deux lignes d'alliance « First Island Chain » et « Second Island Chain ». La première chaîne d'alliances insulaires va de la péninsule coréenne à la péninsule indochinoise en passant par Okinawa, Taïwan, le nord des Philippines, Brunei et le Vietnam. Le second rideau de contrôle maritime part du Japon jusqu'en Australie (Darwin), via les îles Mariannes, Guam, l'archipel de Micronésie, Palau et la Papouasie. En réalité, la NSS ne définit pas aussi précisément ces lignes de contrôle, mais elle semble renouer en quelques sortes avec le bon vieux « protocole Mac Arthur à la doctrine Mahan ». Derrière un discours pacifique et « orienté business », la menace contre les ambitions de Pékin à Taïwan est à peine voilée.
Dans cette vision géopolitique finalement très traditionnelle, l'Europe apparaît au 3e rang des priorités. La NSS 2025 ne reprend pourtant pas la vision des pères de la géopolitique qui considère les relations internationales au prisme d'un affrontement entre puissances continentales et maritimes. Selon cette école, la prospérité de la puissance maritime dominante (Empire britannique puis Etats-Unis) suppose le contrôle du « Rimland », vaste zone tampon en forme d'anneau permettant de contenir la puissance continentale dominant le « Heartland ». Une version actualisée de cette vision tendrait à considérer l'alliance de fait sino-russe comme la puissance continentale à contenir à tout prix. On peut d'ailleurs trouver dans l'engagement américain auprès de l'Ukraine depuis 15 ans la trace d'une telle vision géopolitique.
De ce point de vue, la NSS opère un virage stratégique majeur. Pour autant, il ne s'agit pas d'un renversement d'alliances comme on peut l'entendre dans certains commentaires peu éclairés. On peut tout au contraire comprendre la nouvelle stratégie américaine comme la continuation de l'affrontement géopolitique primordial (la Mer contre la Terre) par d'autres moyens, une sorte de stratégie périphérique utilisant le business et l'appel aux intérêts oligarchiques plutôt que la confrontation frontale, froide ou chaude, à connotation idéologique.
Dans cette logique, l'aide militaire à l'Ukraine est un fardeau dont il faut se libérer au plus tôt, tout en faisant davantage payer les Européens pour acheter des équipements de défense américains. Par ailleurs, céder aujourd'hui 20 % de l'Ukraine à la Russie permettra de sanctuariser les autres 80 % où Américains et Allemands ont beaucoup investi. La protection des investissements directs occidentaux en Ukraine non occupée est sans doute la meilleure garantie de sécurité de Kiev. Nul doute que le Kremlin saura tenir compte des intérêts du business américain en Ukraine.

Source : La Tribune.fr ; publié le 22/12/2025

(A suivre)

MAURITANIE

Réhabilitation de tronçons de la Route de Djouk

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a inauguré vendredi dans la zone de Djouk, relevant de la moughataa de Guerou, wilaya de l'Assaba, les travaux de réhabilitation de quatre tronçons routiers de la Route de l'Espoir, dans le cadre des activités commémorant le 65ème anniversaire de l'Indépendance nationale.
Au cours de la cérémonie d'inauguration, le Président de la République a suivi un exposé sur la longueur de ces tronçons, les procédures suivies pour leur construction conformément aux cahiers des charges, et leur contribution à l'amélioration de la fluidité du trafic sur la Route de l'Espoir qui relie la plupart des wilayas du pays. Il a ensuite coupé le ruban symbolique et dévoilé la plaque commémorative, marquant ainsi l'inauguration de ces tronçons routiers.
Le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Ely Ould El Veirick, a affirmé dans un discours prononcé à cette occasion que le projet de réhabilitation de ces tronçons routiers s'inscrit dans la mise en œuvre des engagements de Son Excellence le Président de la République durant son premier mandat, et dans le prolongement de l'axe relatif au développement des infrastructures de soutien à la croissance dans le programme "Mon ambition pour la nation", qui met l'accent sur l'entretien des routes nationales et l'amélioration de la sécurité routière.
Il a indiqué que les tronçons inaugurés font suite à l'inauguration d'autres tronçons comprenant Boutilimit – Aleg, et Aïoun – Aweinat-Zbel, soulignant que la disponibilité de ces axes contribuera à stimuler les échanges économiques et sociaux entre les différentes régions du pays, et renforcera la connexion stratégique avec les pays voisins.
Il a précisé que le projet de réhabilitation du réseau routier, qui s'étend sur 700 kilomètres et a coûté 55 milliards d'anciennes ouguiyas, entièrement financé par le budget de l'État, représente un levier de développement et un moyen de renforcer l'unité nationale et de relier les agglomérations au réseau routier national.

RÉGULARISATION DES INFRACTIONS DE CHANGE EN TUNISIE

Les réserves de la BCT et de la douane

Les représentants de la Banque centrale de Tunisie (BCT) et de la Douane tunisienne ont insisté, lors d'une journée d'étude tenue lundi à l'Académie parlementaire de l'Assemblée des représentants du peuple, sur la nécessité d'amender le projet de loi n°058/2025 relatif à la régularisation des infractions de change. Objectif : mieux définir les infractions éligibles à la régularisation et préciser les catégories de bénéficiaires.

La directrice générale des opérations de change à la BCT, Raoudha Boukadida, a affirmé que l'institution d'émission soutient ce projet de loi, présenté par le Parlement, estimant qu'il contribuera à une meilleure intégration des ressources en devises étrangères dans le circuit économique formel. Selon elle, cette démarche aura un impact positif sur la stabilité monétaire et permettra de rétablir les grands équilibres financiers du pays.
Toutefois, la responsable a souligné la nécessité de réunir plusieurs conditions pour assurer la réussite de cette initiative. Il s'agit notamment de coordonner le projet de loi sur la régularisation des infractions de change avec le futur projet de loi sur le change, qui sera examiné par la commission des finances, ainsi que d'achever le processus d'adhésion de la Tunisie à la convention sur l'échange automatique d'informations à des fins fiscales.
Conformité aux normes internationales de lutte contre le blanchiment
Raoudha Boukadida a rappelé que le projet de loi sur le change vise à moderniser et simplifier les opérations de change, tout en renforçant la confiance entre l'État et les citoyens. Elle a également insisté sur la prise en compte des exigences des instances internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.
À ce titre, elle a souligné que toute législation accordant une amnistie pour les infractions de change, ou ses textes d'application, doit impérativement respecter les quatre principes fondamentaux définis par le Groupe d'action financière (GAFI). Ces principes portent sur l'application effective des mesures de vigilance en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'interdiction de toute exemption de ces mesures, la coordination et la coopération au niveau national durant toute la période d'application du dispositif, ainsi que la coopération internationale permettant à la Tunisie d'échanger des informations avec les pays où se trouvent les fonds et les biens concernés.

LIBYE

Le Groupe de la Banque africaine de développement approuve sa stratégie 2025–2028

**Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé une nouvelle stratégie d'engagement en Libye, qui place au premier plan la relance du pays et sa transformation économique à long terme, tout en jetant les bases d'une croissance inclusive et durable.Selon la Note de synthèse pays 2025-2028, l'abondance des ressources en hydrocarbures du pays, l'importance de ses réserves en devises, son potentiel considérable en énergies renouvelables, les opportunités inexploitées dans l'agro-industrie et la diversification industrielle, ainsi que sa position géographique stratégique, offrent une base solide pour la reprise et la transformation — à condition d'être accompagnées de réformes ciblées et d'investissements soutenus. Le Groupe de la Banque concentrera son soutien aux domaines où son impact peut être le plus significatif : le renforcement de la gestion des finances publiques, l'amélioration de la gouvernance économique et financière, l'amélioration du climat d'investissement privé et la préparation à la reconstruction des infrastructures essentielles de prestation de services. L'appui se concentrera sur les secteurs clés que sont l'eau et la sécurité, l'agriculture et les systèmes alimentaires, les transports, les énergies renouvelables, ainsi que le développement des chaînes de valeur dans les secteurs non pétroliers. Parallèlement, la Banque intensifiera son soutien aux petites et moyennes entreprises et renforcera l'employabilité des jeunes à travers le développement des compétences. « L'adoption de la Note de synthèse pays 2025–2028 reflète un partenariat solide entre la Libye et la Banque africaine de développement, fondé sur la confiance mutuelle, le dialogue stratégique et des objectifs de développement partagés », a déclaré Malinne Blomberg, directrice générale adjointe pour l'Afrique du Nord et responsable pays pour la Libye. « Notre priorité est d'accompagner le gouvernement dans le renforcement des institutions, la restauration des services essentiels et l'accélération de la diversification économique. Nous sommes également prêts à travailler étroitement avec le secteur privé et les partenaires au développement pour accroître l'impact et apporter des bénéfices concrets au peuple libyen », a souligné Mme Blomberg.
Les priorités transversales telles que l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, la résilience climatique et l'atténuation de la fragilité, seront systématiquement intégrées dans toutes les interventions soutenues par la Banque. Ces priorités reflètent les réalités démographiques de la Libye, la montée des vulnérabilités climatiques et l'importance cruciale d'une croissance inclusive pour une stabilité durable.**

EGYPTE

Hausse de 42,8 % des transferts des égyptiens expatriés durant les dix premiers mois de 2025

Les réserves en devises de l'Egypte ont augmenté à la fin du mois de novembre dernier atteignant 50,215 milliards de dollars, contre 50,071 milliards de dollars fin octobre 2025, soit une hausse de 144 millions de dollars en un mois.
Les transferts des égyptiens expatriés ont atteint le niveau record de 33,9 milliards de dollars durant les 10 premier mois de 2025, contre 23,7 milliards de dollars durant la même période de 2024, soit une hausse de 42%, selon la Banque Centrale d'Egypte (BCE), dimanche 21 décembre.
Les transferts avaient connu une hausse de 26,2 % en octobre 2025, s'élevant à 3,7 milliards de dollars, contre environ 2,9 milliards de dollars en octobre 2024. Le record ;ensuel demeure pourtant au mois de juillet avec 3,8 millards de dollars<
Les réserves en devises de l'Egypte ont augmenté à la fin du mois de novembre dernier atteignant 50,215 milliards de dollars, contre 50,071 milliards de dollars fin octobre 2025, soit une hausse de 144 millions de dollars en un mois.
Au cours du premier semestre 2024, les transferts avaient enregistré une baisse drastique en raison de l'écart important entre le taux de change officiel (environ 31 livres pour un dollar) et le marché parallèle, où le billet vert frôlait les 70 livres.
Toutefois, suite aux réformes économiques structurelles engagées en mars 2024, incluant la libéralisation du taux de change et l'ajustement des taux d'intérêt, les flux financiers ont repris de plus belle.
Dimanche 21 décembre, le dollar s'échangeait à environ 47,6 livres égyptiennes, selon les données de la BCE.
Pour le sixième mois consécutif, la monnaie nationale maintient sa stabilité sous la barre des 50 livres pour un dollar.
Avec plus de 14 millions de citoyens vivant hors des frontières nationales selon les estimations du ministère de l'Emigration, les transferts des expatriés représentent l'un des piliers majeurs de l'apport en devises étrangères du pays.
Cette source de revenus dépasse désormais en importance les recettes générées par le Canal de Suez ou le secteur du tourisme, s'affirmant comme un levier essentiel de la stabilité macroéconomique de l'Egypte face aux défis régionaux actuels.

BURKINA FASO

La filière anacarde se renforce sur le segment de la transformation

En Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso figure parmi les principaux producteurs de noix de cajou avec la Côte d'Ivoire, le Nigeria, la Guinée-Bissau, le Bénin ou encore le Ghana. Depuis le début de l'année 2025, la politique de développement du secteur est orientée sur la transformation.

Au Burkina Faso, le président Ibrahim Traoré (photo, au centre) a inauguré le 20 décembre dernier une nouvelle usine de transformation de noix de cajou basée à Bobo-Dioulasso. D'un coût total de 9,74 milliards de francs CFA (17,4 millions USD), ce projet porté par le secteur privé a été soutenu à hauteur de 25 % par des mécanismes publics et financiers, dont le Conseil burkinabè des filières agropastorales et halieutiques (CBF), le Fonds Dumu Ka Fa, le FBDES et la Banque commerciale du Burkina.
L'usine baptisée Burkina Cajou est dotée d'une capacité de 150 000 tonnes/an. Elle représente en outre le dernier investissement en date sur le segment de la transformation au sein de la filière anacarde au Burkina Faso. Avant cela, le président Ibrahim Traoré a lancé en mai dernier les travaux de construction d'une unité industrielle de transformation de pommes de cajou basée à Péni, dans la région des Hauts-Bassins. D'un coût total de 6,65 milliards de francs CFA (11,5 millions USD), ce projet, initié par le CBF, est prévu pour traiter 5 000 tonnes de pommes par an afin de produire divers dérivés, notamment du jus, du vin, du vinaigre et de l'alcool.

Créer plus de valeur dans une filière orientée vers l'exportation

L'entrée en service de nouvelles usines permet d'augmenter la capacité de transformation dans la filière. Mais cette montée en puissance industrielle pose désormais la question de l'accès durable des usines locales à la matière première, dont l'exportation sous forme brute est privilégiée. Selon les observateurs, de nombreuses unités de transformation doivent chaque année arrêter leurs activités faute de disponibilité en quantité suffisante de matières premières, car les prix à l'exportation sont beaucoup plus attractifs. En 2024, par exemple, le service indépendant de conseil commercial N'kalô estimait que le Burkina Faso n'a transformé que 16 000 tonnes de noix, soit environ 10 % de la production totale du pays, alors même que la capacité installée de transformation était évaluée à 30 000 tonnes depuis 2021, selon les données officielles.
Dans ce contexte, la contribution des amandes de cajou (principal produit issu de la transformation de l'anacarde) reste encore faible dans les recettes d'exportation générées par la filière. Les données compilées sur la plateforme Trade Map montrent que le pays des hommes intègres a expédié pour près de 111,5 millions USD de noix de cajou et produits dérivés en 2024, dont à peine 11 % issus des ventes d'amandes.

ZIMBABWE

Cabora Bassa franchit une étape clé vers la production de gaz

Invictus Energy a obtenu l'approbation du PPSA pour le projet gazier Cabora Bassa au Zimbabwe, complétée par un feu vert environnemental. Le groupe prépare une production pilote et de nouveaux forages, rapprochant le pays de son premier jalon gazier.
Ce lundi 22 décembre, Invictus Energy a annoncé l'accélération du développement du projet Cabora Bassa, dans le nord du Zimbabwe, à la suite de l'approbation par les autorités d'un accord de partage de production. Avec 80 % d'intérêt sur le projet, cette décision permet à la compagnie de disposer d'un cadre légal et fiscal stabilisé pour planifier les investissements, les travaux d'évaluation et les activités d'exploration sur le bassin.
Le programme de travail annoncé prévoit l'évaluation approfondie du champ gazier Mukuyu ainsi que le forage du puits Musuma-1, première cible d'exploration hors de la zone de découverte initiale. Mukuyu demeure l'actif central du projet. Les estimations actuelles font état d'un potentiel conventionnel brut moyen non risqué de 20 trillions de pieds cubes (Tcf) de gaz et de 845 millions de barils de condensats.
À la suite des forages Mukuyu-1 et Mukuyu-2, Wood Mackenzie a d'ailleurs classé cette découverte comme la deuxième plus importante d'Afrique subsaharienne en 2023.
Sur le plan réglementaire, le projet a franchi une étape supplémentaire en février 2025 avec l'approbation par l'Agence de gestion de l'environnement du Zimbabwe de l'étude d'impact environnemental et social.
Cette validation autorise Invictus Energy à engager une phase de production pilote, première concrétisation industrielle du potentiel identifié depuis l'acquisition de la zone d'intérêt Cabora Bassa en 2018.

Du gaz pour le secteur industriel

Cette phase pilote devrait notamment porter sur la production d'électricité à partir du gaz du champ Mukuyu, destinée à alimenter la mine d'or Eurêka. Le projet repose sur un protocole d'accord conclu en avril 2024 entre Invictus Energy, l'opérateur minier Dallaglio et le fournisseur d'électricité Himoinsa. La capacité électrique envisagée est de 12 MW dans un premier temps, avec une possibilité d'extension jusqu'à 50 MW. Le prix du gaz utilisé pourrait dépasser 10 dollars par gigajoule lors de la mise en œuvre du projet.
Pour les autorités zimbabwéennes, Cabora Bassa s'inscrit dans une stratégie de sécurité énergétique et de diversification économique. Le gouvernement met en avant la mise en place d'un régime juridique et fiscal destiné à structurer une industrie pétrolière et gazière encore embryonnaire dans le pays.
À ce stade, le Zimbabwe ne dispose pas de production commerciale de gaz, mais la succession d'autorisations contractuelles et environnementales rapproche le projet d'un premier jalon opérationnel.

MALI

Allied vise environ 60 000 onces d'or à la mine Sadiola au 4e trimestre 2025

En 2025, la compagnie minière canadienne Allied Gold envisage de produire jusqu'à 205 000 onces d'or sur sa mine malienne Sadiola. L'atteinte de cet objectif lui permettrait d'enregistrer des volumes supérieurs à ceux livrés sur le site au cours de l'exercice 2024.
Au Mali, la mine d'or de Sadiola devrait produire environ 60 000 onces au quatrième trimestre 2025. Son opérateur canadien, Allied Gold, indique que ce niveau représenterait une hausse d'environ 40 % par rapport à la moyenne enregistrée lors des trimestres précédents de l'année, selon une mise à jour publiée le dimanche 21 décembre 2025.
Au cours des trois premiers trimestres de l'année, la production de Sadiola est restée inférieure au seuil des 50 000 onces d'or. À titre de comparaison, la mine n'a livré que 42 174 onces au troisième trimestre, contre les 60 000 onces désormais attendues sur la période d'octobre à décembre. Ce bond s'explique, apprend-on, par des améliorations opérationnelles, ainsi que par l'achèvement de la phase 1 d'un projet d'extension visant à accroître l'approvisionnement en minerai du site.
La compagnie ne précise toutefois pas si ce niveau de production sera suffisant pour atteindre son objectif annuel. Allied Gold vise en effet jusqu'à 205 000 onces d'or à Sadiola en 2025, contre 193 462 onces produites l'année précédente. À fin septembre, les volumes déjà déclarés s'élevaient à 136 689 onces.
Une hausse de la production d'une année sur l'autre à Sadiola serait de bon augure pour Allied, dans un contexte de prix de l'or toujours porteurs.
Le métal jaune se négocie actuellement autour de 4400 $ l'once, en hausse de plus de 65 % depuis janvier, selon Trading Economics. En attendant la publication de ses résultats annuels, la société anticipe d'ores et déjà de meilleures performances en 2026.
Soutenue par son projet d'extension, Allied anticipe désormais un profil de production annuelle compris entre 200 000 et 230 000 onces d'or à Sadiola. Pour rappel, la mine est détenue à 80 % par la compagnie, contre 20 % pour l'État malien.

SÉNÉGAL

Baisse attendue de 14 % du prix de vente du riz brisé importé en 2026

En Afrique de l'Ouest, le Sénégal est le 3ème importateur de riz après le Nigéria et la Côte d'Ivoire. Dans le pays, le riz brisé représente environ 90 % des stocks de céréales importés chaque année.
Au Sénégal, le prix de vente du kilogramme de riz brisé importé sera fixé à 300 francs CFA à compter de l'année 2026, signant une baisse de 14 % par rapport au tarif de 350 francs CFA actuellement en vigueur sur le marché intérieur. L'annonce a été faite le 18 décembre par le ministère de l'Industrie et du Commerce qui précise que la mesure sera officiellement annoncée par le Président de la République à la fin de l'année 2025.
Dans un communiqué publié sur son site, ledit ministère indique que cette décision a été prise de commun accord avec les acteurs de la filière concernés, dont les importateurs, les commerçants, les boutiquiers et les associations de consommateurs. Selon les autorités l'objectif de cette mesure est de renforcer le pouvoir d'achat des ménages et de lutter contre la vie chère, alors que le riz reste l'un des produits de base les plus consommés dans le pays.

Une réponse à la dynamique sur le marché mondial ?

Plus largement, la démarche des autorités sénégalaises intervient dans un contexte de hausse des prix du riz à l'exportation en Asie depuis novembre 2025, selon les données du Département américain de l'Agriculture (USDA). « Les cotations vietnamiennes (362 $/tonne) ont augmenté de 7 $, les cotations thaïlandaises ont progressé de 38 $ pour atteindre 381 $/tonne, et les cotations pakistanaises ont augmenté de 13 $ à 349 $/tonne, portées par un vif intérêt des marchés clés », soulignait en effet l'USDA dans son dernier rapport publié le 2 décembre sur le marché mondial des céréales, qui met en avant la vigueur de la demande et des stocks limités.
Il convient de noter que le Sénégal importe une grande partie de ses besoins en riz brisé depuis l'Asie. Les données compilées sur la plateforme Trademap indiquent par exemple que le pays de la Teranga a importé 1,34 million de tonnes de riz en 2024, dont près de 80 % expédiés depuis les pays asiatiques, principalement la Thaïlande, l'Inde et le Pakistan.

POINT-MARCHÉS

L'Europe stable avant des indicateurs de conjoncture aux Etats-Unis

Les principales Bourses européennes sont globalement stables mardi en matinée en attendant plusieurs indicateurs américains de conjoncture, dont le produit intérieur brut du troisième trimestre.

À Paris, le CAC 40 perd 0,06% à 8.116,23 points vers 07h20 GMT. À Londres, le FTSE 100 grappille 0,01% et à Francfort, le Dax avance de 0,12%.
L'indice EuroStoxx 50 progresse de 0,13% et le FTSEurofirst 300 de 0,20%. Le Stoxx 600 gagne 0,27% après avoir touché un record à 588,45 points.
Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une baisse de 0,05% pour le Dow Jones, de 0,06% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,07% pour le Nasdaq au lendemain d'une séance dans le vert, portée par le rebond des valeurs technologiques.
Les investisseurs attendent à 13h30 GMT aux Etats-Unis le PIB du troisième trimestre, les chiffres d'octobre de la production industrielle et l'indice de confiance du consommateur pour le mois décembre, des données qui pourraient influer sur la politique de la Fed en 2026.
Le marché garde également un oeil sur le yen avec une possible intervention des autorités pour soutenir la monnaie, l'évolution des cours pétroliers avec la situation au Venezuela et la flambée dans les métaux, l'or et l'argent ayant touché des records.
Pour la dernière session complète de la semaine en Europe, les échanges sont relativement calmes avant la séance écourtée de mercredi et la fermeture des marchés jeudi et vendredi.
L'accalmie dans l'obligataire soutient légèrement les actions mais les gains sont faibles alors que l'indice Stoxx 600 a progressé de plus de 15% depuis le début de l'année, porté notamment par la vigueur des secteurs de la banque, de la défense et de l'industrie, sur fond d'engouement pour l'intelligence artificielle (IA).
Aux valeurs, le secteur de la santé (+0,96%) en Europe est bien orienté avec notamment Novo Nordisk (+5,80%) qui va commercialiser son traitement amaigrissant Wegovy sous forme de comprimé dès janvier aux Etats-Unis après avoir reçu le feu vert des autorités en ce sens.
Sanofi avance de 0,20% après avoir l'approbation au Japon du Dupixent, dans le traitement des enfants de 6 à 11 ans atteints d'asthme bronchique.
FlatexDEGIRO recule de 0,50%, la BaFin, l'autorité allemande de supervision financière, ayant annoncé mardi avoir infligé deux amendes à la banque pour infraction aux règles de trading.

BOURSE ZURICH

Tendance positive pour la dernière séance avant Noël

La Bourse suisse a démarré sur un léger optimisme sa dernière séance avant les célébrations de Noël, les investisseurs ayant tout de même quelques données macroéconomiques à se mettre sous la dent mardi avant de partir en congés jusqu'à lundi prochain.
"Le positionnement des investisseurs demeure offensif, avec des niveaux de liquidités historiquement bas et une préférence assumée pour les actifs risqués. Les valeurs technologiques continuent d'agir comme arbitre de la performance de fin d'année, capables de faire basculer le mois du bon côté", a estimé John Plassard.
Selon le responsable de la stratégie d'investissement de la banque Cité Gestion, "le scénario d'un 'Santa Claus rally' reprend de la crédibilité, laissant entrevoir une transition fluide vers un début d'année 2026 bien orienté".
Alors qu'en Suisse est attendu l'indice UBS-CFA de décembre sur le moral des entrepreneurs, les intervenants scruteront avec attention les commandes de biens durables et à la production industrielle aux Etats-Unis ainsi que la deuxième estimation de croissance américaine au troisième trimestre.
Vers 09h20, l'indice vedette SMI progressait de 0,23% à 13'194,86 points, après avoir brièvement franchi la barre des 13'200 points, un nouveau plus haut sur l'année. Le SLI gagnait 0,14% à 2135,98 points et le SPI grignotait 0,15% à 18'126,31 points.
La majorité des valeurs vedettes se drapait de vert. En l'absence de nouvelles d'entreprises, les deux poids lourds pharmaceutiques Novartis et Roche (tous les deux +0,4%) se plaçaient en tête de classement, tout comme Lindt (+0,4%).
Washington a annoncé vendredi dernier un accord avec neuf groupes pharmaceutiques internationaux, dont Genentech, filiale américaine de Roche, et Novartis pour une baisse des prix des médicaments aux Etats-Unis. En contrepartie, ils se verront exemptés de droits de douane sur leurs produits aux Etats-Unis durant trois ans.

ASIE

Les marchés en hausse

Les Bourses asiatiques poursuivent leur séquence haussière mardi, prolongeant la bonne humeur de Wall Street où les investisseurs espèrent profiter d'une période de fin d'année qui leur est traditionnellement favorable, tandis que l'or et l'argent atteignent de nouveaux records.
Vers 03H00 GMT, le Nikkei à Tokyo gagnait 0,1% et le Topix 0,6%, le Kospi à Séoul avançait de 0,5% et Hong Kong de 0,1%, tandis que Sydney avançait de 1,2% et Taipei de 0,5%.
Les trois indices de la Bourse de New York ont progressé lundi, profitant d'un élan d'optimisme général qui a profité notamment aux valeurs du secteur de l'intelligence artificielle.
Le yen rebondit après des déclarations lundi de plusieurs responsables japonais s'alarmant des fluctuations sur le marché des changes et menaçant d'une intervention du gouvernement nippon.
Vers 03H00 GMT le dollar s'échangeait pour 156,37 yens (-0,4%).
La dernière intervention du Japon pour soutenir le yen remonte à juillet 2024.
Le yen avait nettement reculé vendredi malgré la hausse par la Banque du Japon de son taux directeur à 0,75% --niveau inédit depuis 30 ans-- en raison de la prudence affichée par son gouverneur, Kazuo Ueda, sur l'avenir.
Sur le marché du pétrole, les cours reprenaient leur souffle après quatre séances consécutives de hausse liée à l'escalade des tensions géopolitiques.
Vers 02H40 GMT, le prix du baril de West Texas Intermediate (WTI) reculait de 0,19% à 57,90 dollars. Celui du baril de Brent de la mer du Nord lâchait 0,14% à 61,98 dollars.
Soutenu par ces tensions, l'or continue à progresser, avec un nouveau plus haut atteint mardi à 4.497,74 dollars l'once (31,1 g). L'argent s'est hissé aussi à un nouveau record à 69,7295 dollars l'once.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 22 Décembre 2025
Valeur : 24 Décembre 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.6356	129.6506
1	EUR	EURO	152.0107	152.0802
1	GBP	POUND STERLING	173.9141	173.9809
100	JPY	JAPANESE YEN	82.3501	82.3806
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4194	18.4233
1	CHF	SWISS FRANC	163.1252	163.2262
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.0342	94.0724
1	DKK	DANISH KRONE	20.3580	20.3632
1	SEK	SWEDISH KRONA	14.0184	14.0223
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.8309	12.8349
1	AED	UAE DIRHAM	35.2932	35.3021
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.5612	34.5670
1	KWD	KUWAITI DINAR	421.9909	422.1771
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.0729	44.5159
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.1428	14.1444
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.8564	23.9787
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2581	3.2682
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.0631	177.0631

BOURSES MONDIALES

L'Europe sans élan, Wall Street optimiste avant Noël

Les places boursières européennes ont clôturé sans élan lundi, faute de catalyseur avant la fête de Noël, tandis que Wall Street espère terminer une nouvelle année record sur une note positive.
Sur le Vieux Continent, Paris a perdu 0,37%, Londres 0,32% et Milan 0,37%. Francfort est restée stable (-0,02%). Depuis le 1er janvier, Paris a progressé de plus de 10%, tandis que Londres et Francfort ont gagné plus de 20%.
Lundi, à la Bourse de New York, l'indice Nasdaq a avancé de 0,52%, le Dow Jones a pris 0,47% et l'indice élargi S&P 500 a grimpé de 0,64%.
Le S&P 500, référence pour les investisseurs, a gagné près de 17% depuis le début de l'année.
La place new-yorkaise a continué de surfer lundi sur le regain d'intérêt pour les grands noms de la tech, un rebond entamé en fin de semaine dernière.
Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt américain à dix ans se tendait très légèrement à 4,16% vers 21H30 GMT, contre 4,15% à la clôture vendredi.
Le dollar reculait de 0,43% face à la monnaie unique européenne, à 1,1760 dollar pour un euro, toujours miné par les écarts de politique monétaire entre les deux économies.
L'or a touché un nouveau sommet à 4.442,19 dollars l'once (31,1 g) et l'argent s'est hissé à un nouveau record à 69,45 dollars l'once.
Sur le marché du pétrole, le prix du baril de Brent a grimpé de 2,65% à 62,07 dollars et le West Texas Intermediate a gagné 2,64% à 58,01 dollars.

DU CAFÉ ET DE L'HUILE DE PALME EN ÉCHANGE DE MINÉRAUX STRATÉGIQUES

L'Indonésie finalise son accord avec les États-Unis sur les droits de douane

Selon le ministre indonésien de l'Économie, le pays asiatique a finalisé les détails de son accord commercial avec les États-Unis, qui vont lui accorder des exemptions de droits de douane sur certains produits comme le café, le thé ou l'huile de palme.

L'Indonésie a finalisé les détails d'un accord portant sur les droits de douane avec les États-Unis, a indiqué le ministre indonésien de l'Économie avant une signature définitive prévue fin janvier. En juillet, l'administration Trump a considérablement réduit les droits de douane imposés à la première économie d'Asie du Sud-Est, les faisant passer de 32% à 19% mais depuis lors des négociations se poursuivent.
Le ministre indonésien de l'Économie, Airlangga Hartarto, a annoncé que les deux pays étaient parvenus à s'entendre sur les détails de cet accord, à l'issue d'une rencontre à à Washington avec le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer. "Tous les points essentiels prévus dans le document ART (Accord sur les tarifs réciproques) ont été approuvés par les deux parties, tant les questions principales que les questions techniques", a déclaré lundi Airlangga Hartarto lors d'une conférence de presse depuis Washington.

Un déficit commercial de 17,9 milliards de dollars

L'un des principaux objectifs des discussions était d'assurer un "équilibre" en matière d'accès au marché pour les deux parties, a précisé le ministre, ajoutant que Washington avait accordé des exemptions à des produits indonésiens clefs, notamment l'huile de palme, le café et le thé. En contrepartie, "les États-Unis espèrent vivement obtenir l'accès aux minéraux stratégiques de l'Indonésie", a-t-il ajouté.
Dans le cadre de l'accord-cadre annoncé en juillet, l'Indonésie s'est également engagée à investir des milliards de dollars pour accroître ses importations d'énergie, de produits agricoles et d'avions en provenance des États-Unis.
Des discussions reprendront en janvier afin de régler les questions juridiques pour permettre aux présidents Prabowo Subianto et Donald Trump de signer l'accord avant février.
Selon les données de l'administration américaine, le déficit commercial des États-Unis avec l'Indonésie s'est élevé à 17,9 milliards de dollars en 2024, soit une hausse de 5,4% par rapport à l'année précédente.

ITALIE

Rome ouvre près de 500 000 visas de travail pour les non-Européens

Le gouvernement italien a adopté un plan historique pour autoriser l'entrée de 497 550 travailleurs étrangers non membres de l'Union européenne (UE) entre 2026 et 2028, afin de répondre à une pénurie sévère de main-d'œuvre dans des secteurs clés de l'économie.

La mesure, inscrite dans le nouveau « Decreto Flussi », prévoit une répartition annuelle des visas : 164 850 pour 2026, 165 850 pour 2027 et 166 850 pour 2028, avec une part importante destinée aux emplois saisonniers, notamment dans l'agriculture et le tourisme.

Les autorités italiennes ont officialisé cette réforme en convertissant le décret en loi ordinaire, publié au Journal officiel le 11 décembre 2025. La décision représente une augmentation des quotas d'environ 10 % par rapport au cycle précédent et vise à attirer des travailleurs qualifiés et non qualifiés pour soutenir l'économie italienne confrontée à un vieillissement de la population et à une baisse du taux de natalité.
Le plan inclut des places réservées pour le travail non saisonnier et indépendant, ainsi que des mécanismes pour simplifier les procédures de recrutement, dont un nouveau portail en ligne pour les demandes et un délai réduit pour les autorisations de travail.
Les experts estiment que cette nouvelle politique pourrait inciter davantage de travailleurs tunisiens à postuler légalement pour des emplois en Italie, tout en réduisant les migrations irrégulières en offrant des voies légales et structurées pour l'emploi.
En effet , les employeurs italiens souffrent d'un manque de main-d'œuvre dans des domaines essentiels comme l'agriculture, le tourisme, la logistique et la construction, après des années de quotas relativement faibles. Le nouveau décret vient répondre à une demande croissante de travailleurs étrangers tout en encadrant l'immigration légale, dans un contexte où l'économie italienne cherche à rester compétitive.
Le plan italien suscite néanmoins des débats au sein des syndicats et des partis politiques, certains réclamant des réformes structurelles plus profondes pour pallier le déficit de travailleurs, tandis que d'autres saluent l'ouverture accrue des voies légales d'immigration.

ROYAUME-UNI

L'année 2025 pourrait être la plus chaude jamais enregistrée

L'année 2025 pourrait être la plus chaude jamais enregistrée au Royaume-Uni, a indiqué mardi l'agence nationale de météorologie Met Office, avec une température moyenne supérieure à 10 C.
Les chiffres définitifs ne seront connus que le 2 janvier, mais à quelques jours de la fin de l'année, la température moyenne s'affiche à 10,05 C, soit au dessus du précédent record de 10,03 C enregistré en 2022, selon un communiqué du Met Office.
Si ces données se confirment, quatre des cinq dernières années apparaîtront alors dans le top 5 des plus chaudes jamais enregistrées dans le pays depuis le début des mesures en 1884.
Les dix années les plus chaudes ont toutes été enregistrées durant les deux dernières décennies.
"Sur le plan climatique, nous vivons une période extraordinaire. Les changements que nous observons sont sans précédent depuis le XIXe siècle", a souligné Mike Kendon, scientifique au Met Office.
La semaine dernière l'agence de météorologie a publié des données montrant que 2025 a été l'année la plus ensoleillée depuis au moins 1910, avec 1.622 heures de soleil au 15 décembre, au-delà du précédent record de 2003. Le printemps a été la saison la plus ensoleillée, du fait notamment de l'influence des hautes pressions qui ont réduit la couverture nuageuse.
L'été 2025 a lui été le plus chaud jamais enregistré au Royaume-Uni, avec quatre vagues de chaleur et des précipitations inférieures de 16% à la moyenne saisonnière.

ROYAUME-UNI

La croissance revue à la baisse au deuxième trimestre

La croissance de l'économie britannique au deuxième trimestre a été revue à la baisse lundi par l'Office national des statistiques (ONS), qui l'estime désormais à 0,2%, contre 0,3% précédemment, une mauvaise nouvelle supplémentaire pour le gouvernement travailliste.
L'estimation pour le troisième trimestre reste inchangée, à 0,1%, mais elle confirme le net ralentissement enregistré au fil de l'année 2025, après la progression inattendue de 0,7% sur les trois premiers mois de l'année.
Le deuxième trimestre a notamment été marqué par l'entrée en vigueur d'une forte hausse des cotisations patronales, très critiquée par les entreprises, annoncées dans l'espoir de redresser les comptes publics.
Ces chiffres "ne changent pas le constat général: la croissance du PIB a nettement ralenti", résume Alex Kerr, de Capital Economics, pour qui "l'économie demeure très faible et aborde 2026 avec très peu d'élan".
Pour Lindsay James, analyste chez Quilter, ils montrent que "l'économie britannique est en train de s'enrayer", d'autant que les dernières mesures budgétaires annoncées fin novembre par la ministre des Finances Rachel Reeves n'auront, selon elle, "aucun effet sur la croissance".
"Le gouvernement va devoir espérer que les mesures prises jusqu'à présent commencent à porter leurs fruits, ou que les défis géopolitiques s'apaisent suffisamment pour que le commerce mondial puisse rebondir", poursuit-elle, évoquant même déjà "le spectre de la récession".
Le gouvernement a déjà encaissé un recul inattendu du PIB de 0,1% en octobre, premier mois du quatrième trimestre, d'après l'ONS.
Dans l'espoir de soutenir l'activité, la Banque d'Angleterre a abaissé la semaine dernière son taux directeur d'un quart de point, à 3,75%, confortée par le ralentissement de l'inflation. Les analystes tablent sur deux ou trois nouvelles baisses en 2026.

ALLEMAGNE

Nouveau cycle de croissance

L'économie allemande est en train d'opérer un virage stratégique, avec l'augmentation de la dépense publique, susceptible de modifier en profondeur son modèle. Ce tournant permettrait de relancer l'investissement des entreprises et la consommation des ménages, et réduire la dépendance du pays aux exportations. La stabilité du PIB au T3 2025 témoigne de cette dualité : la hausse de la dépense publique et de l'investissement privé compense le recul des exportations, qui se poursuit. Après 0,3% en 2025, la croissance de l'Allemagne accélèrerait nettement en 2026 (1,4%) et 2027 (1,5%), la dynamique se diffusant progressivement au secteur privé. La hausse de la dette publique devrait rester contenue et limitée dans le temps. Plusieurs défis structurels devront toutefois être relevés afin que le manque de main-d'œuvre et la stagnation de la productivité n'entravent pas la relance. Les dépenses sociales, qui soutiennent actuellement la croissance, devront être rationalisées afin d'assurer la soutenabilité budgétaire, tandis que la maîtrise de l'inflation, encore supérieure à la moyenne européenne, demeure indispensable pour prévenir une perte de compétitivité.
La croissance allemande est restée ambivalente en 2025. Son principal moteur a été la dépense publique, en particulier la consommation publique, via les dépenses sociales et des collectivités locales. Sur les trois premiers trimestres, l'investissement public a progressé de +3,2% a/a, tiré par les dépenses en machines et équipements (+13% a/a), même si cela part d'un niveau bas, de sorte que la contribution à la croissance du PIB n'est que de 0,1 point. À l'inverse, la consommation privée et les exportations sont restées mal orientées en 2025, ces dernières étant particulièrement pénalisées par une chute des flux vers les États-Unis.
La détérioration des débouchés à l'exportation pèse sur le secteur industriel ; le taux d'utilisation des capacités de production encore très bas en témoigne.
Malgré ces tensions, le PIB aura cessé de se contracter en net, enregistrant +0,3% en 2025 (après -0,7% et -0,5% en 2023 et 2024).

APPLICATIONS FANTÔMES

Comment les détecter avant qu'elles ne fassent fuiter vos données

Quand vos collaborateurs installent ou utilisent des services sans passer par la DSI, l'entreprise s'expose à des usages invisibles. Ces usages menacent les données sensibles et compliquent la gouvernance. Il reste possible de repérer ces « applications fantômes » avant qu'elles ne provoquent une fuite.

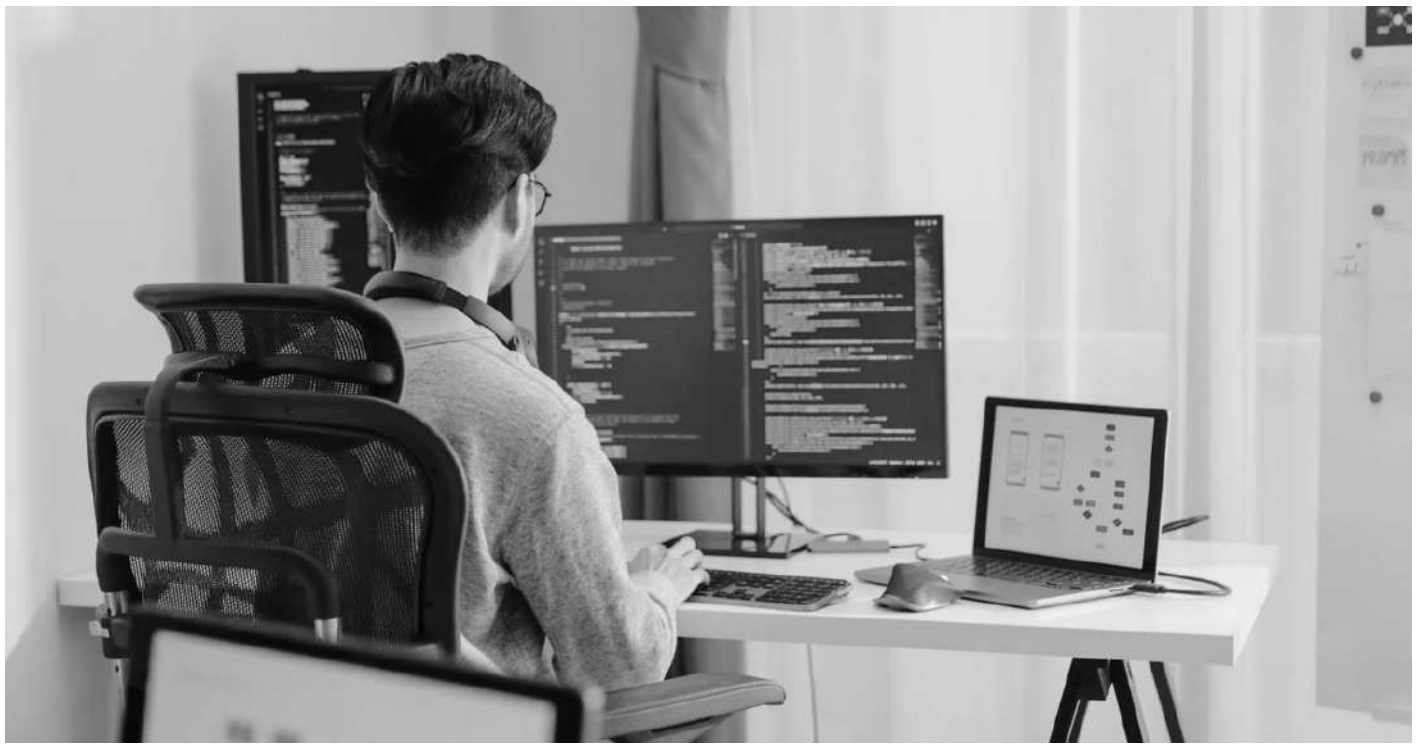

Vous l'ignorez peut-être, mais au sein de votre organisation vos collaborateurs utilisent des services et des applications sans en avertir le service informatique. Ils cherchent de l'efficacité, une réponse rapide à un besoin ou une compatibilité avec un partenaire. Ces choix personnels entraînent pourtant des risques concrets pour la sécurité des données, la conformité et la continuité des opérations.

Les définitions les plus récentes parlent d'informatique fantôme ou shadow IT, et elles donnent corps à ce concept en le liant à des usages largement diffusés, souvent hors de tout contrôle. Ces usages concernent non seulement les services cloud mais encore les applications mobiles, les logiciels installés sur des postes de travail et même certaines solutions internes lancées sans validation.

Vous ne voyez peut être pas tout ce qui circule dans votre informatique

Vous avez sans doute mis en place des outils validés et sécurisé un périmètre digital. Pourtant, vos collaborateurs peuvent contourner ce cadre.

Par exemple, ils ouvrent un espace cloud personnel pour partager un fichier avec un partenaire. Ou bien ils recourent à une application de visioconférence non approuvée. Ils peuvent également vouloir tester un outil de prise de notes accessible en ligne, ou un logiciel externe pour accélérer un processus interne.

Ce recours à des outils hors contrôle entre dans ce que l'on nomme « shadow IT » ou informatique fantôme. Sous cette expression, on regroupe tout ce qui fonctionne en dehors des systèmes validés par la DSI.

Quand ces usages restent isolés à un collaborateur, le risque paraît faible. Mais dès qu'ils se multiplient, qu'ils se diffusent dans différents services, l'entreprise construit un écosystème parallèle. Les outils validés coexistent avec des services non surveillés.

Ce double système fragilise l'inventaire logiciel et éloigne toute traçabilité fiable. Selon le « Cloud and Threat Report » publié par Netskope en 2021, 97 % des applications cloud utilisées en entreprise ne sont pas régies par la DSI, autrement dit qu'elles relèvent du shadow IT . Cela signifie que presque tout ce qui transite vers le cloud dans une entreprise peut échapper au contrôle informatique, qu'il s'agisse de messageries, d'outils de collaboration ou de plateformes spécialisées.

Vous pouvez rencontrer des exemples très variés : un commercial qui partage un fichier client via un drive personnel, un ingénieur qui envoie un prototype sur un service gratuit pour le tester, un chef de projet qui communique des rapports internes à un partenaire via une plateforme non approuvée. Ces usages isolés peuvent sembler anodins, mais cumulés ils élargissent la surface d'exposition importante et souvent invisible.

Vos données sensibles peuvent se retrouver exposées sans que vous le sachiez

En dehors de l'aspect technique, vous traitez probablement des données critiques dans votre entreprise : fichiers clients, contrats, projets de développement, échanges internes liés à la sécurité, propriété intellectuelle. Si l'un de ces éléments transite via un service non audité, vous perdez toute visibilité sur qui y accède, où les données sont stockées, et quelles garanties techniques s'appliquent. Une simple plate-forme gratuite ou un cloud grand public peuvent offrir des garanties moindres que les solutions validées. Les données sont alors livrées à elles-mêmes et comme elles sont précieuses, peuvent attirer les convoitises de pirates.

L'usage non contrôlé d'applications hors cadre peut aussi compliquer le respect des obligations légales. Si des données personnelles circulent sur des services non validés ou hébergés hors de votre juridiction, l'entreprise peut se retrouver en situation de non-conformité, notamment avec le RGPD, avec des conséquences juridiques.

Dans un environnement hybride, favorisé par la pandémie de Covid-19, — télétravail, mobilité, postes personnels — la dispersion des terminaux et des réseaux complique la surveillance et augmente la surface de vulnérabilité. La gestion des droits d'accès et la traçabilité deviennent plus difficiles. IBM indique que 35 % des brèches impliquent des « shadow data », c'est-à-dire des données stockées hors des systèmes gérés et connues de la DSI, soit un facteur de risque supplémentaire.

Comment identifier les usages non autorisés dans votre organisation

Vous ne pouvez pas protéger ce que vous ne voyez pas.

Pour reprendre la main sur votre environnement numérique, commencez par surveiller le trafic sortant. Des outils de supervision cloud permettent de repérer les connexions vers des services externes non répertoriés dans le catalogue officiel. Cette analyse montre concrètement quels services sont utilisés et sur quelles machines.

Pour donner plus de corps avec l'aspect technique, n'hésitez pas à instaurer un dialogue direct avec vos équipes. En discutant avec les métiers, vous identifiez les besoins qui ont conduit à l'adoption d'outils tiers. Cela peut être un format de fichier non pris en charge, un test urgent avec un partenaire, ou une fonctionnalité spécifique manquante dans l'outil interne. Comprendre ces motivations permet de prendre des mesures adaptées sans freiner la productivité.

À partir de ces observations, vous pouvez créer une cartographie des applications réellement utilisées, associée à la sensibilité des données manipulées et au niveau de risque. Cette cartographie permet de prioriser les actions : identifier les applications critiques non validées, vérifier les données transitant par ces services, et décider des mesures de correction.

Que faire pour limiter les risques liés au shadow IT

Pour réduire les usages hors contrôle sans freiner l'agilité, vous pouvez mettre en place un catalogue d'applications validées, facilement accessible. Les équipes consultent d'abord ce catalogue avant de chercher ailleurs. Cela permet d'encadrer l'adoption d'outils et de formaliser les processus d'approbation.

Pour limiter les installations non autorisées, pensez également à mettre en place un système de contrôle des droits d'installation sur les portes tout en gardant de la flexibilité. Vous limiterez ainsi les risques liés à des usages ponctuels ou impulsifs et préserverez dans le même temps la possibilité de déployer de nouveaux outils validés rapidement.

Ne lésinez pas non plus sur la surveillance des transferts de fichiers et des échanges cloud, elle est essentielle au dispositif. Dispositifs DLP, chiffrement, contrôle des accès : ces mesures fonctionnent comme un filet de sécurité. Même si un collaborateur utilise un outil externe, les risques liés aux données restent sous contrôle.

Enfin, pour compléter la sécurité technique, sensibilisez vos équipes de manière continue. Expliquez concrètement les dangers — fuite de confidentialité, non-conformité, accès non autorisé — et montrez les conséquences possibles. Vous encouragerez chacun de vos collaborateurs à adopter les bons réflexes. L'éducation permanente réduit les usages hors contrôle et renforce la sécurité globale.

Trump fait saisir toute importation de ces pneus fabriqués en Europe

Soupçonnée de recourir au travail forcé, l'usine serbe de Linglong voit ses pneus désormais dans le viseur de Washington : les douanes américaines (CBP) ont suspendu leur importation et ordonné la saisie des cargaisons dans tous les ports des États-Unis. Une décision lourde, appuyée sur des témoignages, des documents et des rapports d'ONG, qui ravive une série d'alertes déjà anciennes autour du site de Zrenjanin et, plus largement, du contrôle des activités industrielles chinoises en Serbie.

Les douanes nord-américaines et le service de la protection des frontières ont suspendu en fin de semaine dernière l'importation de pneus fabriqués en Serbie et demandé leur saisie dans tous les ports américains.
La raison de cette décision tient au fait que les pneumatiques en question, produits par Linglong en provenance d'une usine de Zrenjanin, dans le nord de la Serbie, seraient fabriqués sous la contrainte. Après une "enquête et un examen d'informations" faisant état de travaux forcés au sein de cette usine, le service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) a ordonné la saisie immédiate, dans tous les ports américains, des cargaisons de pneus produits sur ce site serbe.
Le CBP a indiqué que son évaluation s'appuyait sur "des témoignages de travailleurs, des documents, des photographies, des rapports d'ONG, des articles de presse et des recherches universitaires".

Pneus chinois en Serbie sous la contrainte

Le CBP a aussi affirmé que les preuves démontraient des pratiques telles que la rétention de documents d'identité, l'intimidation, l'isolement, les heures supplémentaires excessives, le non-paiement des salaires, la servitude pour dettes, des conditions de travail abusives, la tromperie et l'exploitation de la vulnérabilité.
"Le message est clair : les Etats-Unis ne toléreront pas le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement", a déclaré Rodney S. Scott, commissaire du CBP, dans un communiqué publié sur le site web du CBP. Rappelons que la marque chinoise Linglong Tire a lancé la production en série de pneus dans son usine serbe depuis septembre 2024. Il s'agit de sa première usine sur le Vieux Continent, dont l'investissement massif demandé a été soutenu par Pékin dans les Balkans.

Linglong dément, la Serbie aussi

Déjà en 2021, l'usine en phase de construction avait fait la une de plusieurs journaux après que des centaines de travailleurs vietnamiens s'étaient mis en grève à la suite d'allégations de pratiques trompeuses pour les recruter. Puis, en février 2024, des organisations de la société civile serbe ont également signalé le cas de 14 travailleurs indiens supplémentaires, qui auraient été soumis à du travail forcé au sein de cette usine de Linglong, une marque fondée en 1975. Des allégations à chaque fois battus en brèche par les autorités serbes, tandis que l'entreprise chinoise déclinait toute responsabilité, affirmant que les travailleurs avaient été embauchés par l'un de ses sous-traitants.

La Serbie liée à Pékin

Le Parlement européen avait ensuite demandé l'ouverture d'une enquête sur les allégations de trafic de travailleurs vietnamiens vers la Serbie, pays qui concentre la majorité des réserves de lithium en Europe, et de travail forcé. Dans son rapport 2025 sur la traite des personnes, le département d'Etat américain a noté que le gouvernement serbe "n'avait guère progressé dans l'enquête en cours sur les allégations de travail forcé dans cette usine". La Serbie, liée par un accord de libre-échange avec Pékin, est un pays candidat à l'adhésion à l'UE mais cette nation a été critiquée à plusieurs reprises pour son manque de contrôle sur les entreprises chinoises.

BMW n'avait pas prévu que le nouveau iX3 serait autant demandé

Avant même son lancement commercial, la future BMW iX3 de nouvelle génération affiche un niveau de commandes que BMW n'avait pas anticipé. En Europe, la quasi-totalité de la production prévue pour 2026 serait déjà réservée. Un signal fort, dans un contexte encore incertain pour l'électrique. Au-delà du simple cas d'un SUV à succès, cet engouement semble valider plus largement la stratégie industrielle et technologique de BMW autour de la Neue Klasse.
Si vous faites partie de ceux qui ne valident pas le nouveau design à venir des futures BMW, notamment avec la calandre moins exubérante et les naseaux beaucoup plus fins, sachez que vous faites sans doute partie d'une minorité. En effet, BMW n'a pas encore lancé officiellement la commercialisation du nouveau iX3 , premier modèle d'une nouvelle génération à venir réunie sous le nom de "Neue Klasse", qu'il affiche déjà des indicateurs inhabituels. Selon Massimiliano Di Silvestre, président et directeur général de BMW Italie, cité par nos confrères transalpins de Motor1, le nombre de commandes enregistré en Europe couvre déjà presque l'intégralité de la production prévue pour 2026. Un niveau qui, de l'aveu même du constructeur, dépasse largement les attentes initiales. Une communication évidemment difficile à vérifier, et que l'on a l'habitude de lire aux lancements les plus importants... Ce démarrage est d'autant plus notable qu'il intervient dans un marché européen de l'électrique marqué par une certaine prudence des clients, entre des aides qui fluctuent, des arbitrages budgétaires plus contraints et des incertitudes réglementaires. Dans ce contexte, le succès inattendu du iX3 suggère que le modèle est bien plus qu'une simple déclinaison électrique supplémentaire dans la gamme BMW.

L'iX3, vitrine prometteuse de la Neue Klasse

Si l'iX3 suscite un tel intérêt, c'est aussi parce qu'il inaugure la nouvelle génération Neue Klasse, appelée à structurer l'avenir du groupe. Plus qu'une plateforme, BMW y associe une refonte globale de ses architectures techniques, de ses interfaces numériques et de ses standards d'efficience, avec des gains annoncés en autonomie, en performances et en intégration logicielle. La dimension environnementale fait également partie du discours, avec une attention particulière portée à la circularité et à l'utilisation de matériaux réutilisés, qui représenteraient environ un tiers de la construction du véhicule.
Ce positionnement s'inscrit pleinement dans l'approche dite technologiquement neutre du constructeur. L'électrique y joue un rôle central, mais sans exclure les motorisations thermiques et hybrides, ni l'hydrogène à plus long terme. Le succès non anticipé de l'iX3 tend ainsi à valider cette stratégie pragmatique, fondée sur la coexistence des technologies plutôt que sur un basculement exclusif.

Une montée en puissance à travers le monde

Ce démarrage commercial rapide vient également conforter les choix industriels opérés par BMW. Le iX3 sera produit dans la nouvelle usine de Debrecen, en Hongrie, premier site du groupe conçu spécifiquement pour la Neue Klasse. Le site est déjà entré dans une phase clé avec l'assemblage de véhicules de présérie depuis fin septembre, après une planification largement virtualisée destinée à optimiser la montée en cadence et les flux logistiques.
En parallèle, BMW prépare une montée en puissance progressive à l'échelle mondiale. La production destinée au marché chinois doit débuter dès 2026 à Shenyang, avec une version à empattement long, tandis qu'un troisième site, à San Luis Potosí au Mexique, est attendu à partir de 2027. Une organisation pensée pour répartir les volumes par régions, absorber la demande, si tant est qu'elle soit aussi importante qu'en Europe dans les autres régions du monde. Mais aussi peut-être limiter l'exposition aux contraintes commerciales et réglementaires.
Au final, le succès non anticipé du iX3 est évidemment bonne nouvelle commerciale. Mais il peut aussi être interprété comme une validation précoce de la Neue Klasse. Sachant que BMW prépare pas moins de 40 modèles sur la plateforme dans les trois années à venir. Et que la suite, c'est déjà la nouvelle i3 qui sera produite à Munich dès l'été 2026.

IMPORTER SES PROPRES VOITURES POUR CALMER WASHINGTON

le pari absurde de Toyota

Importer au Japon des voitures fabriquées aux États-Unis pourrait passer pour une ouverture commerciale. Sauf que les modèles concernés portent le même logo que ceux déjà produits localement. En annonçant l'arrivée de trois de ses propres véhicules assemblés outre-Atlantique, Toyota ne cherche pas à conquérir de nouveaux clients nippons, mais à envoyer un signal politique à Washington. Une décision qui montre à quel point l'automobile sert aujourd'hui de levier diplomatique.
Si vous pensiez que les histoires de menaces sur les droits de douanes initiées par Donald Trump étaient désormais derrière nous, détrompez-vous. Et le monde de l'automobile continue à en faire les frais. Quitte d'ailleurs à prendre des décisions contre-intuitives. Pour ne pas dire complètement absurdes ! Toyota a ainsi annoncé qu'il importerait l'an prochain sur son marché intérieur trois modèles assemblés aux États-Unis. Une décision inhabituelle pour le constructeur japonais : déjà parce qu'il produit déjà sur ses terres l'essentiel de sa gamme. Et puis aussi parce que le marché japonais reste largement fermé aux marques étrangères. Mais surtout, il ne s'agit pas de modèles américains concurrents, mais bien de Toyota fabriquées outre-Atlantique, destinées à être vendues au Japon !
Ce choix, contre-intuitif d'un point de vue industriel, s'inscrit dans un contexte politique tendu. Ces derniers mois, l'administration américaine a multiplié les critiques sur le déséquilibre commercial entre les deux pays (et de manière générale avec le monde entier), accusant le Japon de limiter l'accès à son marché automobile. Importer ses propres véhicules permet ainsi à Toyota d'afficher un geste de réciprocité, sans ouvrir réellement son marché ni bouleverser son offre domestique. Mais derrière ce signal politique se cache surtout une réalité industrielle bien plus lourde pour le constructeur japonais.

Protéger un pilier stratégique aux États-Unis

"Ils ne prennent pas nos voitures, mais nous prenons des MILLIONS des leurs !" avait ainsi expliqué le président américain en avril dernier. Une sortie qui fait évidemment écho au poids de Toyota outre-Atlantique. Le constructeur est le deuxième vendeur de voitures aux États-Unis, avec plus de 2,3 millions d'unités écoulées l'an dernier, et a annoncé récemment un investissement de 10 milliards de dollars dans le pays. Dans ce contexte, préserver ses relations avec l'administration américaine devient un enjeu industriel majeur. Mais est ce que ces trois modèles fabriqués aux USA et qui seront exportés au Japon suffira vraiment à réduire le déficit commercial ? Rien n'est moins sûr quand on sait qu'au Japon, General Motors n'a vendu que 587 Chevrolet et 449 Cadillac sur toute l'année 2024… Importer quelques modèles au Japon relève donc moins d'une stratégie commerciale que d'une assurance politique, destinée à sécuriser un marché clé et des capacités de production essentielles.

Une décision symbolique

La berline Camry, le SUV Highlander et le pick-up Tundra : voilà les trois modèles fabriqués aux USA qui traverseront la planète pour rouler au Japon. Un geste symbolique, qui ne modifiera pas la réalité du marché nippon. Les constructeurs américains y restent ultra-marginaux, avec des volumes symboliques. Sans compter des raisons purement logiques : au pays des "kei car", les pick-ups géants n'ont pas lieu d'être avec des gabarits inadaptés. Sans oublier la conduite à droite, et les usages urbains spécifiques. Importer des Toyota produites aux États-Unis ne lève aucun de ces freins. On se demande même ce que fera Toyota de ses modèles américains avec volant à gauche ? Une chose est sûre c'est que dans ce contexte de guerre commerciale mondiale, d'autres constructeurs nippons, Nissan et Honda, scruteront de près la suite de cette affaire pour peut-être faire la même chose et tenter à leur tour de se mettre la Maison Blanche dans la poche.

Mots fléchés

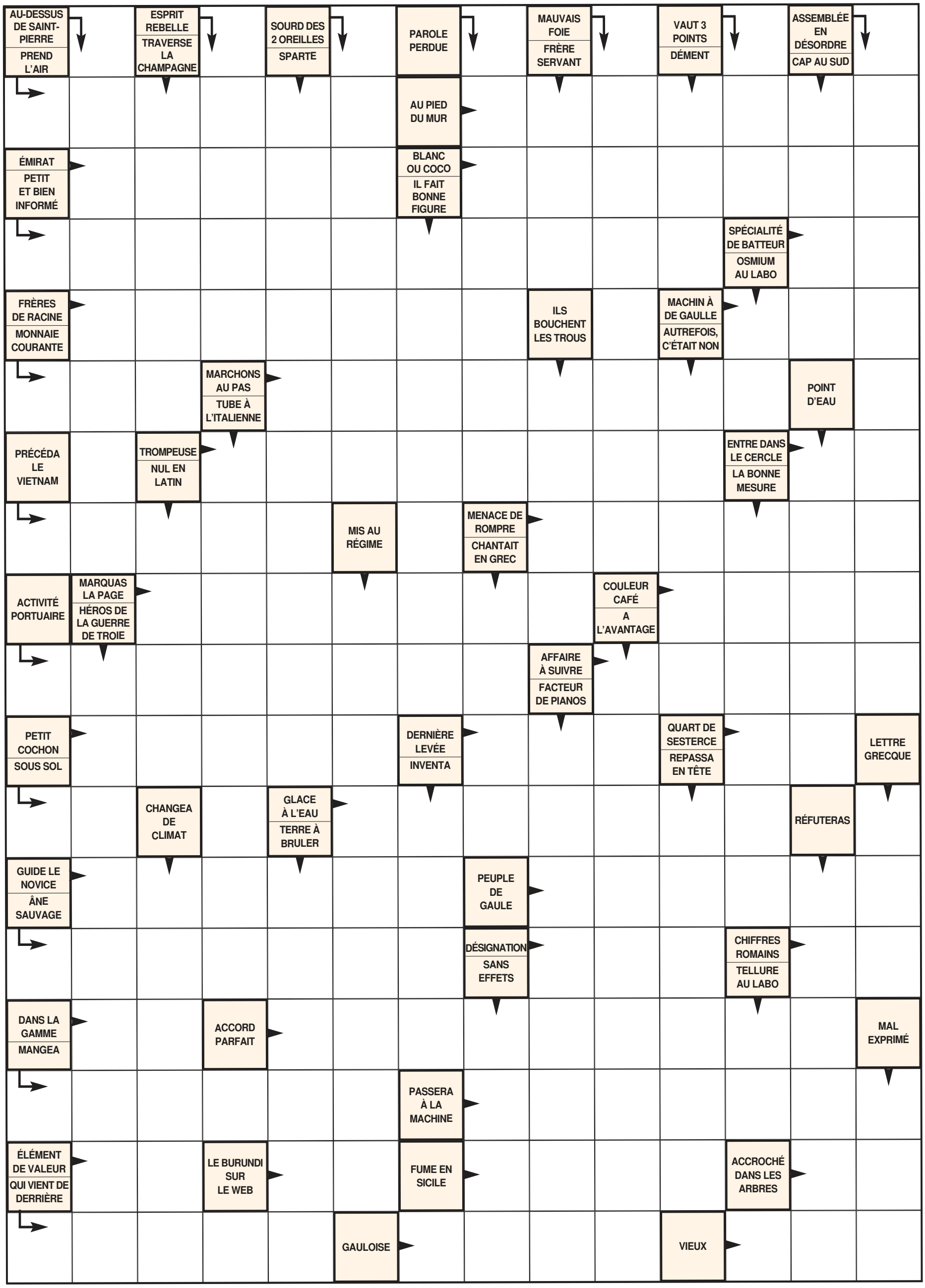

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 24 décembre 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

Le Brent à plus de 62 dollars

Les cours du pétrole se stabilisaient mardi après la hausse suscitée lundi par le regain de tensions géopolitiques. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, grappillait à peine 0,08% à 62,12 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, prenait t 0,05% à 58,04 dollars.

PÉTROLE

Une légère hausse des réserves mondiales en 2025

Par A. A.

Les réserves mondiales de pétrole ont enregistré une hausse modeste d'environ 1 % en 2025, atteignant 1,780 trillion de barils contre 1,758 trillion fin 2024, selon le dernier rapport de la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des stocks dans trois pays : le Canada (+11,2 milliards de barils), la Chine (+6,3 milliards) et les Émirats arabes unis (+7 milliards). Les dix premières nations détiennent à elles seules près de 85 % des réserves mondiales, avec le Venezuela en tête (303,2 milliards de barils), suivi de l'Arabie saoudite (267,2 milliards) et de l'Iran (208,6 milliards). L'Amérique du Nord et du Sud a vu ses réserves croître de 2 % pour atteindre 600,2 milliards de barils, compensant en partie le recul des États-Unis (78,8 milliards de barils). La région du Moyen-Orient concentre toujours la moitié des réserves mondiales, principalement en Arabie saoudite, Iran, Irak, Émirats et Koweït. Malgré cette augmentation, la production mondiale a également progressé pour atteindre 98,75 millions de barils par jour, contre 96,26 millions en 2024, soulignant la pression continue sur les ressources. Les experts rappellent que la croissance de la demande mondiale nécessitera des investissements massifs : près de 540 milliards de dollars par an pour maintenir et développer les capacités d'exploration et de production. L'Agence internationale de l'énergie prévoit que la demande mondiale pourrait atteindre 122,9 millions de barils par jour d'ici 2050, contre 105 millions actuellement. Le rapport souligne donc un paradoxe : si les réserves mondiales augmentent légèrement, l'augmentation de la consommation et le vieillissement des champs existants exigent des investissements accrus pour assurer la sécurité énergétique future.

IMPORTATION POUR COMPTE PROPRE

Les opérateurs invités à finaliser leur inscription sur la plateforme de suivi de l'importation des matières premières

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité, mardi, l'ensemble des opérateurs économiques dans le domaine de l'importation pour leur propre compte, relevant des activités de gestion et/ou d'équipement et ayant créé leurs registres de commerce en 1999 ou antérieurement, à accéder à leurs comptes au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC) sur la plateforme "SIDJILCOM", afin de récupérer l'historique intégral des opérations de ré-immatriculation pour finaliser les procédures d'inscription sur la plateforme numérique consacrée à la gestion et au suivi des opérations d'importation des matières premières. Les opérateurs économiques immatriculés en 2000 et ultérieurement doivent introduire l'année de début d'activité telle que mentionnée dans le registre de commerce en vigueur, précise le ministère dans un communiqué.

PROMOTION DE LA SOUS-TRAITANCE

Signature de conventions entre la NESDA et plusieurs organismes et institutions économiques

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a procédé, lundi à Alger, à la signature de plusieurs conventions avec des organismes et institutions économiques, s'inscrivant dans le cadre de ses démarches visant à promouvoir la sous-traitance en tant que levier de croissance.

La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, en marge du Forum national organisé par l'agence NESDA sur la localisation et la sous-traitance, sous le slogan: "Bâtir les passerelles de l'intégration économique". La première convention, liant l'agence NESDA à la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP), définit le cadre de coopération entre les deux parties en vue d'unifier les efforts pour renforcer l'utilisation du contenu local de manière durable. Signée par le directeur de l'agence, Bilal Achacha, et le président de la BASTP, Kamel Agsous, cette convention vise une meilleure intégration des micro-entreprises nationales dans les chaînes de valeurs industrielles.

La deuxième convention a été conclue entre la NESDA et l'Agence de développement de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'innovation (ADPMEPI). Signée par les directeurs respectifs des deux agences, Bilal Achacha et Abdelaziz Rebiai, cette convention porte sur la coopération pour l'accompagnement des PME, permettant une exploitation optimale du réservoir national de ces entreprises afin de réduire les importations, et ce, en les mettant en relation avec les grandes entreprises économiques importatrices d'intrants de production.

Par ailleurs, l'agence NESDA a signé une convention avec la société "Bomare Company", ayant pour objectif le renforcement de la coopération pour la promotion de la sous-traitance et la facilitation de l'intégration durable des micro-entreprises nationales dans les filières industrielles, notamment l'électronique et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le forum a également été marqué par la signature de conventions de partenariat direct entre des opérateurs économiques et des micro-entreprises, dans le cadre des deux programmes récemment lancés par l'agence "Al Tawteen" et "Small Business Hub".

Le programme "Al Tawteen" s'adresse aux opérateurs économiques souhaitant remplacer les intrants de production importés par des alternatives locales en exprimant leurs besoins via une plateforme électronique, tandis que le programme "Small Business Hub" vise à mettre en relation les micro-entreprises avec les institutions des secteurs public et privé dans le cadre de la sous-traitance.

Au cours de ce forum, auquel ont également pris part le Secrétaire général du ministère de l'Industrie, Khireddine Benaissa, des représentants de plusieurs autres départements ministériels, des directeurs d'institutions économiques ainsi que des acteurs du domaine des start-up, l'accent a été mis sur l'importance de ces deux programmes, particulièrement les mécanismes d'intégration nationale, les stratégies de domiciliation et de sous-traitance ainsi que la contribution de la communauté nationale établie à l'étranger au transfert d'expertises et à l'appui du développement industriel du pays.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a souligné la nécessité d'une adhésion "forte et effective" des institutions et instances économiques, ainsi que des acteurs du domaine de l'entrepreneuriat, pour assurer la réussite de cette démarche qui permettra d'améliorer l'intégration locale, de renforcer la pérennité des projets et de rationaliser les mécanismes d'appui".

Il a ajouté que la NESDA jouera, à travers les deux nouveaux programmes, le rôle de coordonateur de la demande nationale, ce qui lui permettra de s'élever au rang de "véritable interface de confiance entre les grandes entreprises et les porteurs de projets".

Cela intervient à la faveur des réformes profondes qu'a connues l'Agence ces dernières années, à travers l'adoption d'une "approche strictement économique", qui s'est reflétée dans son mode de gouvernance et d'organisation, selon M. Ouadah.

Pour sa part, M. Chaib a souligné l'importance d'accorder l'intérêt nécessaire à la mobilisation du potentiel intellectuel et professionnel de la communauté nationale à l'étranger au profit de l'économie nationale, affirmant que les programmes "Al Tawteen" et "Small Business Hub" permettront de faciliter son implication à ce processus.

BOUIRA

Deux personnes percutées mortellement par un train à Aomar

Deux personnes ont été percutées mortellement mardi matin par un train au lieu-dit Ain El Baida relevant de la commune d'Aomar (Nord- ouest de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit à 6h25 lorsqu'un train de transport de voyageurs a violemment heurté deux personnes, deux hommes âgés de 41 et 36 ans alors qu'ils traversaient le chemin de fer au lieu-dit "Lavana" à Aomar, selon les détails fournis par l'officier de la Protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat.

Originaires de la wilaya de M'Sila, les deux victimes ont rendu l'âme sur le coup, et l'unité de la Protection civile d'Aomar est intervenue sur les lieux pour transférer par la suite les victimes à la morgue de l'hôpital de la ville de Lakhdaria, a-t-il précisé.

Une enquête a aussitôt été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Lancement de la plateforme électronique «Mourafaka» pour renforcer la prise en charge des personnes âgées

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé sa plateforme électronique "Mourafaka" visant à renforcer l'accompagnement des personnes âgées et à consolider leur qualité de vie, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Cette plateforme constitue "un espace numérique interactif offrant un système de services complet qui tient compte des dimensions, juridique, sociale et d'entraide, à même de faciliter la prise en charge quotidienne des personnes âgées et d'améliorer leur qualité de vie", précise la même source. La plateforme renferme des informations et des recommandations pour aider "la personne âgée à rester dans son environnement de vie naturel, soit la famille, en protégeant son droit à participer à la vie sociale et publique".

Elle renferme aussi des "informations sur les différents services et aides fournies par le secteur de la solidarité nationale au profit des personnes âgées et des personnes ou familles assurant leur prise en charge, tant du point de vue juridique, social ou dans le cadre de l'entraide, outre des conseils et des orientations facilitant la prise en charge quotidienne des personnes âgées non autonomes", ajoute le communiqué.

Le ministère a rappelé, dans son communiqué, l'adoption de plusieurs mécanismes dédiés à la prise en charge des personnes âgées en situation sociale difficile, "en application de la politique sociale de l'Etat algérien consacrée par le législateur, en vertu d'un arsenal juridique, notamment la Constitution de 2020 qui a renforcé les droits de la personne âgée".